

VENDÉE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON

PHILATELIE - MARCOPHILIE - HISTOIRE POSTALE



Le Bureau de Poste du Bourg-sous-la-Roche

№ 62 MARS 1994

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234-XV, compte une centaine d'adhérents et 10 jeunes.

M. Yves PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o o o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	6 JANVIER
Jeudi	3 FÉVRIER
Jeudi	3 MARS
Jeudi	7 AVRIL
Jeudi	5 MAI
Jeudi	2 JUIN

Jeudi	8 SEPTEMBRE
Jeudi	6 OCTOBRE
Jeudi	3 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	11 DÉCEMBRE (Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanche	9 JANVIER
Dimanche	13 FÉVRIER
Dimanche	13 MARS
Dimanche	10 AVRIL
Dimanche	8 MAI
Dimanche	12 JUIN
Dimanche	10 JUILLET
Dimanche	11 SEPTEMBRE
Dimanche	9 OCTOBRE
Dimanche	13 NOVEMBRE
Dimanche	11 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1994 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 JANVIER :	12 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
12 et 13 MARS :	Journée du Timbre, à Luçon
20-23 MAI :	Congrès et Exposition Nationale, à Martigues
29 et 30 OCTOBRE :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Saintes

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 62

MARS 1994

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2-11	Le Territoire allemand de KIAUTSCHOU	M. BONNET
12	Les Echos de l'Amicale	Y. PAUVERT
13-15	La Philatélie et les Hommes	d°
16	La Fortune en toutes lettres	G. ABERT
17-20	Eté 1940 - Le manque de timbres dans certains bureaux	M. BRUNO
21-22	Le Conseil de l'Amicale vous informe	Y. PAUVERT
23-28	Les Maladies de la Philatélie - Les faussaires Les émissions non justifiées	M. BRUNO
29-32	L'Assemblée Générale 1993	Y. PAUVERT
33	Chopin ? - Vous avez dit chopin ?	d°
34-36	Le 12ème Salon des Collectionneurs	d°
37-40	Soyons fouineurs pour le Bulletin	d°
41	Histoire fumeuse	G. ABERT
42	La Poste en Vendée	Y. PAUVERT
43	Affranchissement des Télégrammes ...en 1924	d°

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires : Imprimerie
JAUFFRIT, Le Poiré-sur-Vie

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin
strictement interdite - Dépôt légal n° 1169-1199

LE MOT DU PRESIDENT

Y. PAUVERT

Il y a peu d'années, nous avons mis sur pied une Section "Cartophilie", partant du principe que cette animation pouvait intéresser les philatélistes.

En effet, dans les mots "Carte postale" imprimés au recto de ces souvenirs du temps passé -ou présent- figure la racine "poste". Qui dit "Poste" dit timbre-poste, d'où l'attrait que peuvent y trouver les philatélistes et les marcophiles, qui, croyez moi, en ont trouvé des "choses" dans les boîtes des marchands !

Cette section est toujours en place, mais de façon symbolique...

Aussi, sollicité par de nombreux cartophiles de l'A.P.Y., et surtout d'ailleurs, le Conseil a décidé de "remettre en route" cette section intéressant les cartophiles ...qui sont souvent, également, des collectionneurs de timbres.

Elle est donc déjà en place et accueille, moyennant une cotisation symbolique, tous les collectionneurs de cartes postales du département. Nous vous tiendrons informés, mais il est acquis que les jour, lieu et fréquence des réunions ne seront pas ceux des philatélistes, l'expérience ayant prouvé qu'il n'était pas facile, sinon impossible, de gérer ces deux loisirs différents en même temps.

De "grands" cartophiles vendéens ayant déjà adhéré, il est probable que les tractations iront bon train, certains ayant de "la monnaie d'échange" en quantité et qualité. Et rien ne dit que toutes les réunions auront lieu au chef-lieu....

Nous avons des projets en la matière. Et, si vous êtes intéressé, un bulletin d'adhésion est à votre disposition.

Au plaisir de vous rencontrer.

La grande maladie de la vie, c'est l'ennui !

(alfred de Vigny)

-0-

Les personnes intéressées par notre bulletin, non adhérentes à l'A.P.Y., peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100 frs pour 1994. Les philatélistes **abonnés à Philatélie Française** dans une autre Amicale peuvent bénéficier du même service en adhérant à notre société moyennant la somme de (cotisation : 40 Fr + port : 32 Fr) 72 Fr pour 1994.

Le territoire allemand de KIAUTSCHOU *

Désirant profiter sans scrupules de la décomposition générale de l'empire chinois à la fin du 19e siècle, les grandes puissances occidentales engagèrent une politique offensive pour obtenir, au besoin par la force, des avantages économiques destinés à favoriser leurs visées commerciales. Elles firent ainsi ouvrir au commerce international les plus grands ports de la Chine, et occupèrent dans les grandes villes des "concessions" dites internationales, jouissant du droit exorbitant de l'exterritorialité. Cela ne leur suffisant pas, certains pays occidentaux cherchèrent à s'emparer, les uns après les autres, de territoires importants, la plupart "pris à bail" pour 99 ans et dont la situation privilégiée avait été judicieusement choisie pour faciliter les échanges commerciaux au profit des ressortissants étrangers "locataires".

Ainsi, l'Angleterre obtint l'île de Hong-Kong (1842), puis le port de Wei-Hai-Wei, la Russie se fit attribuer Port-Arthur (1896), la France prit à bail en 1898 le territoire de Kouang-Tcheou-Wan qu'elle conservera jusqu'en 1945.

A l'instar des autres puissances occidentales, l'Allemagne jeta son dévolu sur la région de Kiautschou (orthographe allemande) dont elle s'empara dans des conditions qui provoquèrent, à l'époque, "les invectives de la presse anglaise" et qui méritent d'être rappelées:

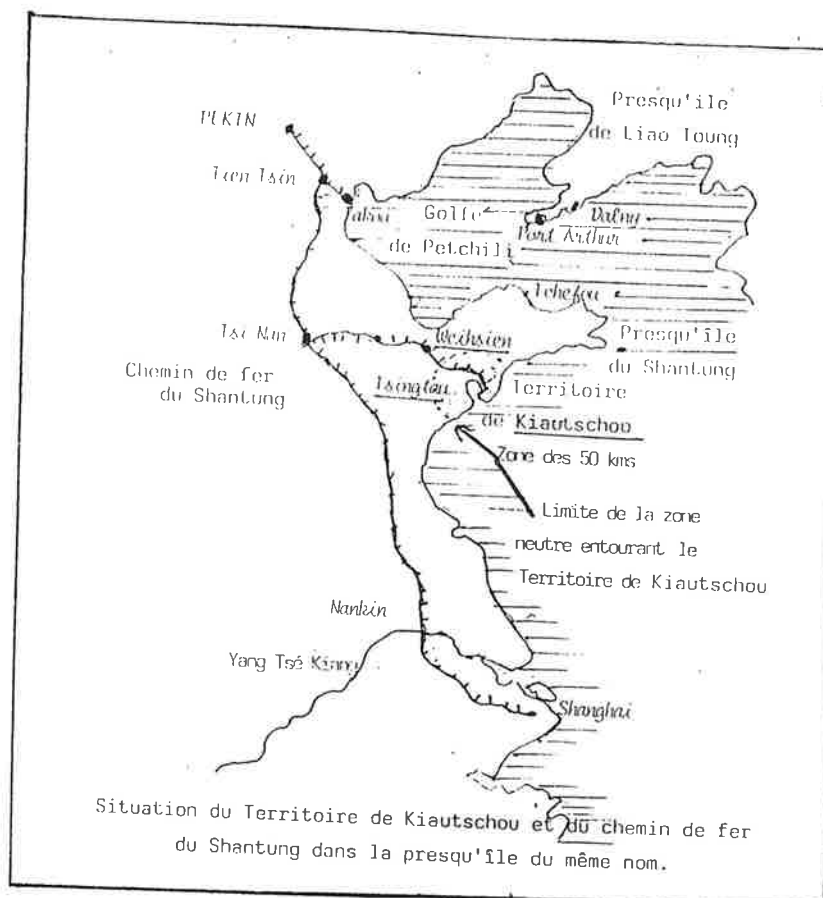
La conquête de Kiautschou.

A la différence des autres nations occidentales qui, d'une façon générale, négociaient avant d'occuper les concessions territoriales dont elles estimaient avoir besoin, l'Allemagne commença par s'emparer du territoire qui lui convenait, puis, une fois dans la place, accepta de traiter avec la Chine.

L'empire germanique avait en effet jeté ses vues sur la baie de Kiautschou que ses géographes avaient reconnue comme un des meilleurs mouillages de la Chine et dont la région disposait de ressources minières importantes.

Prenant prétexte de l'assassinat de deux missionnaires, l'Allemagne envoya en représailles une escadre dont les troupes débarquèrent dans la baie le 17 novembre 1897 et s'emparèrent, en particulier, de la ville principale, Tsingtau, et de son port.

* Pour faciliter la comparaison avec les oblitérations, les noms allemands ont été retenus de préférence aux noms français.



Une fois le terrain occupé, des négociations furent engagées avec la Chine qui accepta, en avril 1898, de donner à bail à l'Allemagne pour 99 ans le territoire dit de Kiautschou. Comme l'avenir le montra, l'occupation ne fut pas aussi longue que prévu puisqu'elle cessa lors de l'invasion japonaise du 7 novembre 1914. Finalement, le territoire ne revint à la Chine que le 10 décembre 1922.

Description du territoire allemand.

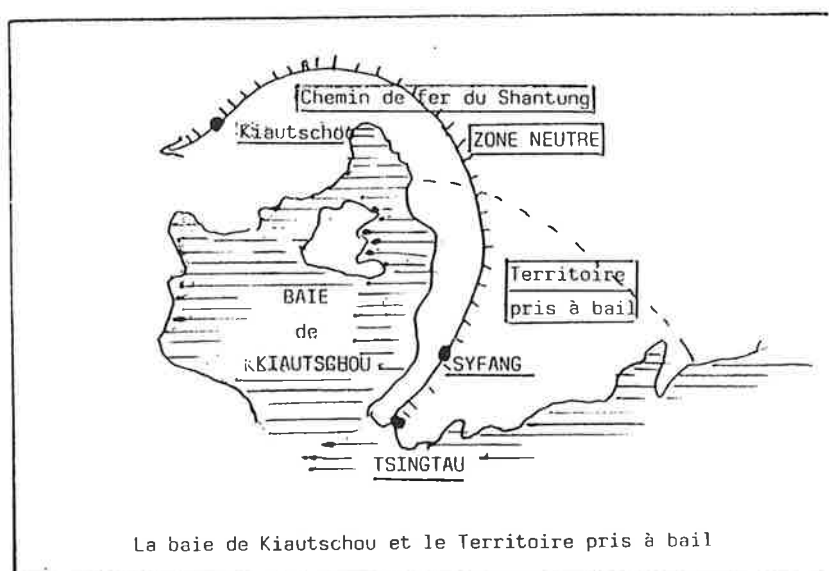
Le territoire de Kiautschou est situé dans la partie septentrionale de la Chine, au sud de la presqu'île de Shantung, dans une région qui contenait d'importants gisements miniers (fer, plomb, or et argent...).

L'emprise allemande comportait, en fait, trois sections bien distinctes:

- le territoire proprement dit de Kiautschou qui s'étendait, pour sa plus grande partie, dans la région orientale de la baie du même nom et dont la ville principale était Tsintanfort, rebaptisée plus tard Tsingtau.

- une zone dite "neutre" de 50 kms de large qui entourait tout le territoire pris à bail et où se trouvait la ville de Kiautschou

qui donna son nom à la baie et à l'ensemble du territoire allemand.
 -une concession pour la construction et l'exploitation du Chemin de fer dit du Shantung dont la réalisation devait permettre de désenclaver le territoire et d'exploiter les richesses minières de la région.
 La voie ferrée, construite en quelques années, partait de Tsingtau pour rejoindre, en 1904, la ligne Shanghai-Pékin à l'embranchement de Tsi-Nan.



La poste à Kiautschou.

Pour étudier les timbres-poste utilisés dans le ressort du Territoire allemand de Kiautschou, il est indispensable d'établir une distinction entre les timbres d'Allemagne ou ceux des bureaux allemands en Chine utilisés à titre provisoire, d'une part, et ceux émis spécialement pour le territoire, d'autre part et qui, sauf exception, n'ont pas été employés ailleurs.

a) Les "Provisaires"

Pendant la période qui s'est écoulée entre le débarquement des forces allemandes le 14 novembre 1897 et l'installation d'un premier bureau de poste dans la ville principale de Tsingtau (Tsintanfort, à l'époque) le 26 janvier 1898, les premiers occupants débarqués pouvaient utiliser les services de la poste navale installée à bord des navires ancrés dans la baie de Kiautschou. Les timbres employés alors étaient ceux de la Poste allemande n° 43 et 44 à 50 de l'émission 1889/90 et ne comportant aucun signe ou surcharge particuliers.

Quant aux cachets d'oblitération c'était, bien entendu, ceux de la Poste navale.



n° 45 marron



n° 46 vert



n° 47 rouge



n° 48 bleu

Quelques timbres d'Allemagne utilisés à Kiautschou
du 14 novembre 1897 au 26 janvier 1898.

Après la création du bureau de Tsintanfort (Tsingtau) en 1898, d'autres agences postales furent installées à Taputur (1900) et à Tsangku (1901). Enfin, des agences furent également ouvertes dans la zone neutre des 50 kms, à Kiautschou et à Kaumi, entre autres.

Dès le 26 janvier 1898, date d'ouverture du 1er bureau de poste sur le Territoire, ce bureau et les agences installées postérieurement furent approvisionnés par la Direction des Postes allemandes en Chine, installée à Shanghai, avec une série spéciale de timbres-postes. Il s'agissait de la série utilisée alors par les autres bureaux allemands en Chine et qui était constituée par des timbres d'Allemagne (émission de 1889) sur lesquels avait été imprimée une **surcharge** en diagonale "CHINA" de couleur noire. Il y eut deux surcharges de ce type qui se distinguaient par l'angle (45° ou 56°) qu'elles faisaient avec l'horizontale.

Surcharge inclinée à 56°.



n° 45 brun
3 pfennigs



n° 46 vert
5 pfennigs

b) Emissions réalisées spécialement pour le Territoire de Kiautschou.

La 1ère émission de timbres-poste destinés à servir sur le seul territoire de Kiautschou et dans la zone neutre des 50 kms fut mise en vente le 9 mai 1900. Toutefois, ces timbres ne pouvaient être employés par les agences postales du chemin de fer du Shantung qui étaient situées en dehors de ces deux zones.

Le 1er timbre ainsi émis fut le 10 pfennigs (rouge, carmin ou rose) de l'émission précédente sur lequel avait été imprimée une surcharge noire indiquant la nouvelle valeur: "**5 Pfg**" (avec un "g") et comportant plusieurs variantes. En outre, certains timbres pouvaient présenter également un trait bleu horizontal annulant l'ancienne valeur;

5 Pfg. 5 Pfg. 5 Pfg. 5 Pfg.

En juillet de la même année, apparaît un nouveau timbre analogue au précédent mais sur lequel la surcharge "**5 Pf**" se présente sans la lettre "g". Il s'agit là de la 2ème émission propre à Kiautschou.

5 Pf. 5 Pf. 5 Pf.

La 3^{ème} émission au profit du Territoire vit le jour au mois de janvier 1901. Elle comporte 13 valeurs qui vont du 3 pfennigs au 5 marks, au type "navire" représentant le yacht impérial "Hohenzollern" navigant à toute vapeur. Chaque timbre de la série porte en tête le nom du Territoire "Kiautschou".

Sur cette série, les valeurs sont indiquées en pfennigs et marks.

A l'époque, le même type "navire" a été utilisé dans les autres colonies allemandes.



Oblitérations de Tsingtau et de Kaumi sur timbres au type "navire" avec valeur en monnaie allemande (pfennig):

in Vlotho a. d. Weser
Wohnung Westfalen Deutschland
(Straße und Hausnummer)

Oblitération de **Tsingtau** du 13 septembre 1902.

Oblitération de **Kaumi** (ville située dans la "zone neutre")
en date du 21 avril 1902. Taxée à 2 cents chinois par la **Poste**
locale de **Shanghai** pour distribution en ville.

En 1905, une émission au même type "navire", comprenant 10 valeurs, fut émise avec valeur en **monnaie chinoise**. (cents et dollars). Enfin, à partir de 1906 et des années suivantes, cette émission fut progressivement reprise sur du papier avec filigrane en losanges.



Timbre du Type "navire" avec valeur en monnaie chinoise (2 cents).
Oblitération de **Tsingtau** du 30 juin 1913.

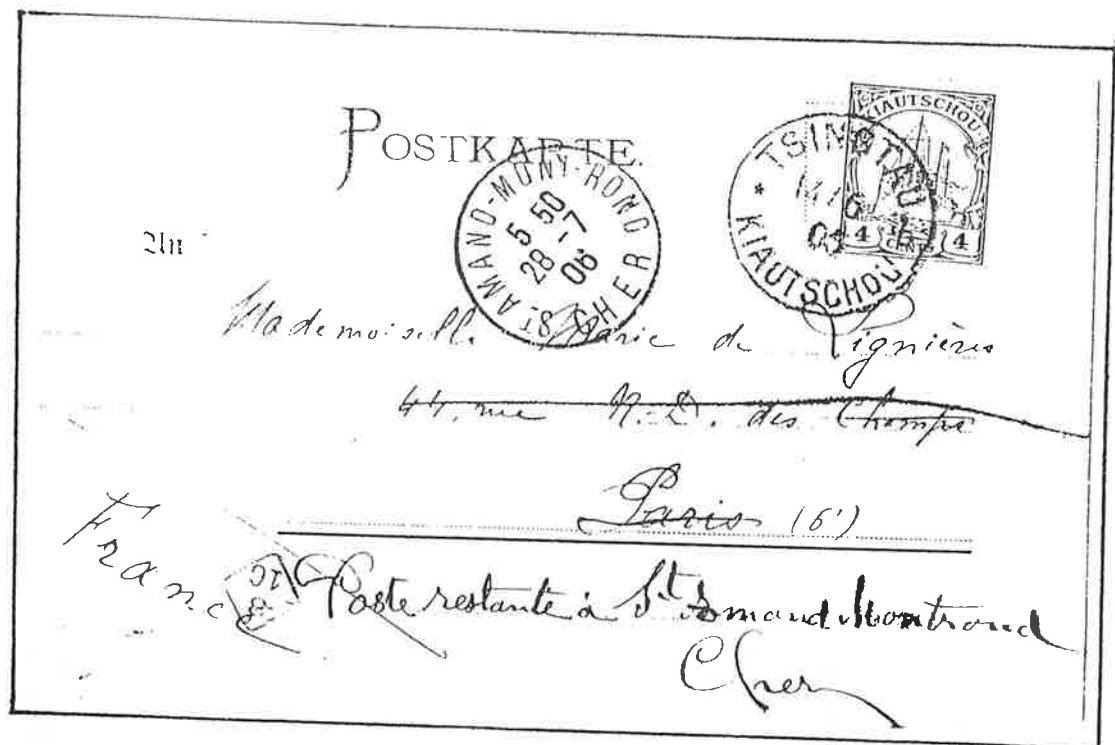


Timbres au type "navire"
avec valeur en monnaie chinoise (dollars)



Filigrane en losanges
utilisé à partir de 1906.

Carte postale expédiée de Tsingtau le 14 juin 1906 (et non 1905);
affranchie avec un timbre de 4 cents (émission de 1905 de Kiautschou.



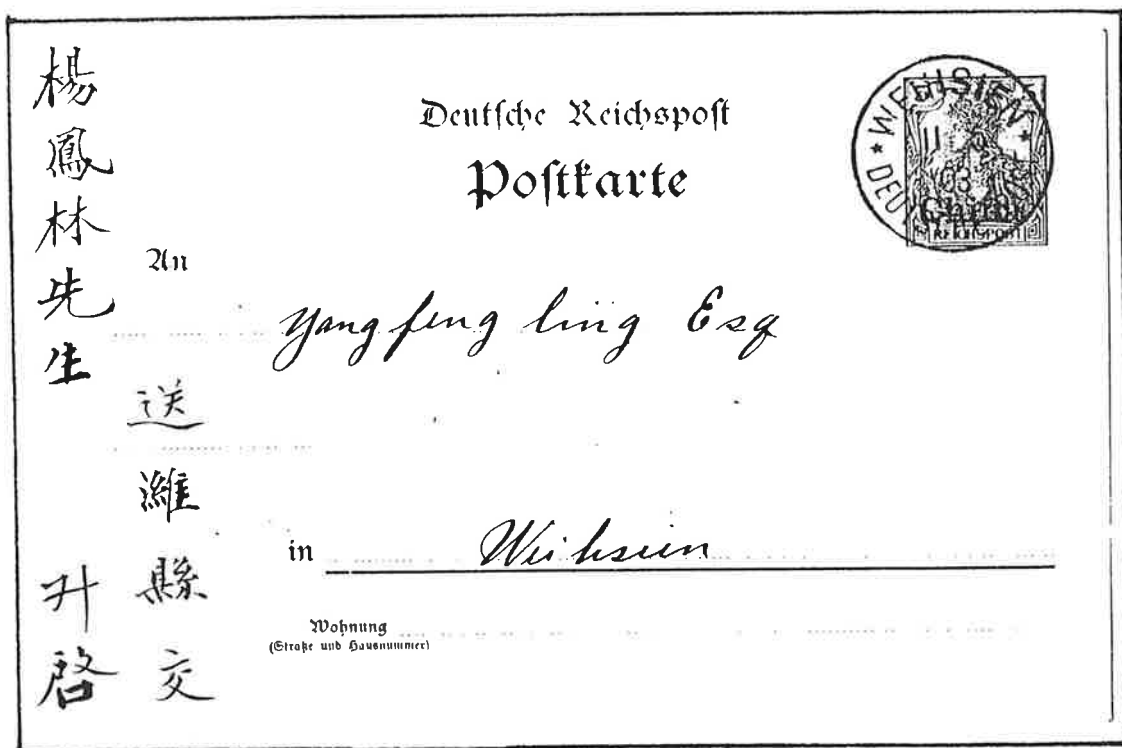
La guerre russo-japonaise ayant interrompu le trafic postal par
par la Sibérie, cette carte a pris la **voie de Suez** (trajet: 44 jours).

c) Chemin de fer du Shantung.

Pour répondre aux besoins du personnel, en majorité allemand, qui travaillait à la construction et à l'exploitation du Chemin de fer du Shantung (reliant Tsingtau à Tsi-Nan), des agences postales avaient été établies le long de la voie ferrée, auprès des principales gares. Sur le plan philatélique, une distinction doit être faite entre deux catégories d'agences:

- celles qui se trouvaient dans la partie de la ligne implantée sur le Territoire de Kiautschou ou dans la zone neutre des 50 kms et qui devaient utiliser les timbres propres au territoire, timbres dont il a été question plus haut (v. ci-avant la carte expédiée de Kaumi);
- d'autre part celles qui étaient installées en dehors des deux zones ainsi délimitées, donc en territoire chinois et qui devaient, de ce fait, employer les timbres des bureaux allemands en Chine bureaux dépendant de la Direction allemande de Shanghai.

Les timbres ainsi utilisés sont assez rares car beaucoup de ces bureaux n'ont eu qu'une existence assez courte ayant été fermés en 1905 après l'achèvement des travaux de construction de la voie ferrée intervenu pour l'essentiel en 1904.



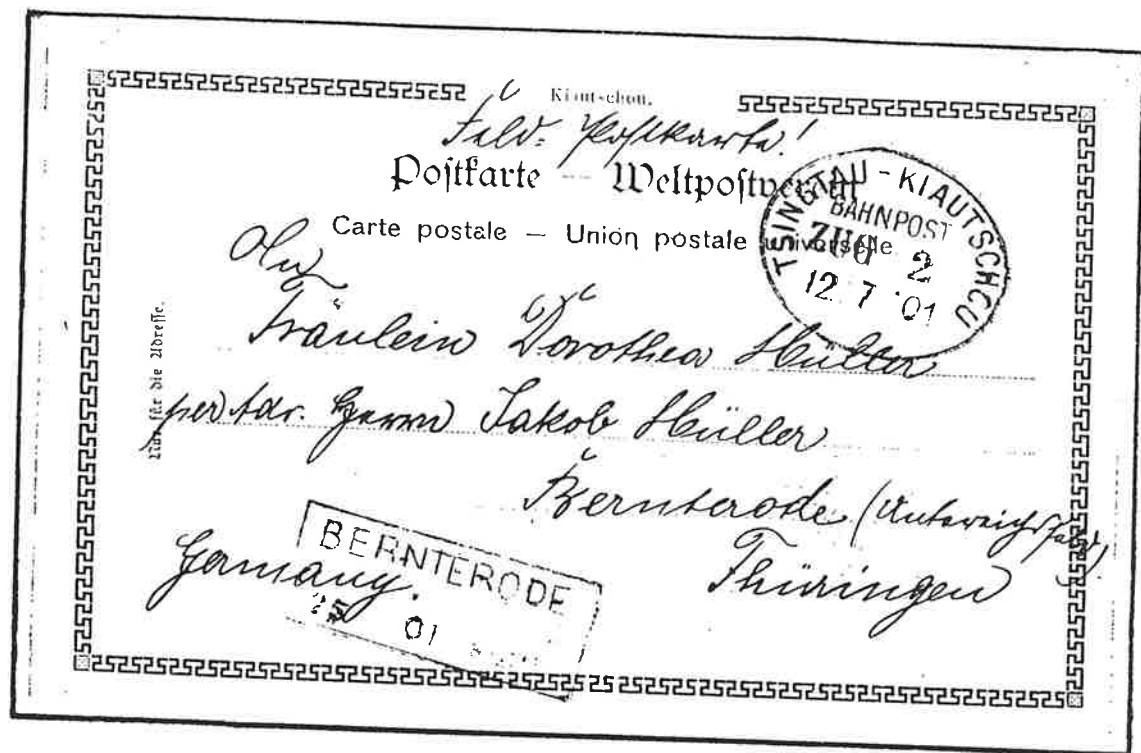
Carte expédiée de **WEIHSIEN**, station du Chemin de fer du Shantung située en dehors du Territoire de Kiautschou et de la zone neutre des 50 kms. Les timbres du Territoire ne pouvant servir, il a fallu employer un entier postal avec un timbre des **bureaux allemands en Chine** comportant une surcharge horizontale "CHINA" (et non plus oblique).

d) Bureaux ambulants.

Signalons enfin que les bureaux ambulants utilisaient, pour l'oblitération des plis, un cachet de forme ovale analogue à celui utilisé par la poste ferroviaire en Allemagne (V. ci-après la carte oblitérée avec le cachet de l'ambulant Tsingtau-Kiautchow.)

Bureau ambulant du Chemin de fer du Shantung.

Carte postale expédiée le 12 juillet 1901 de SYFANG vers l'Allemagne.
SYFANG, située sur la ligne du chemin de fer allemand du Shantung, n'a disposé
d'une agence postale provisoire qu'en 1903, ce qui explique que cette carte
n'ait pu être oblitérée en 1901 qu'avec un cachet de la poste ferroviaire.



Cachet de forme **ovale** utilisé par l'ambulant
Tsingtau-Kiautschou du chemin de fer du Shantung.
"Zug 1" est employé pour le voyage aller, "Zug 2" pour le retour
vers le port de Tsingtau où ce pli a dû emprunter la voie
maritime vers l'Allemagne via Shanghai et Bremen.

Michel BONNET

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations


Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau

LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHEREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale

Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE



1993
ÉTAIT
LE
CINQUANTIÈME
ANNIVERSAIRE

DE
L'AMICALE
PHILATÉLIQUE
YONNAISE

Donkey Shot.

LES ECHOS DE L'AMICALE

La santé avant tout !

Notre charmant ami, M. SILVESTRE, a subi au mois de décembre, une intervention chirurgicale qui lui a laissé une "boutonnière" de 45cm. Selon ses propres termes -car il n'a pas perdu son humour-, on lui a "changé la tuyauterie d'une jambe... on appelle ça un pontage".

Mais ses passions de la philatélie et de la numismatie ne l'ont pas quitté pour autant ! Bon rétablissement, M. SILVESTRE, nous vous retrouverons toujours avec plaisir.

Le bulletin du G.P.V. s'étoffe

Une circulaire du G.P.C.O. nous apprend que "le journal émis par la Société de Fontenay va fusionner avec celui du G.P.V.". Nous souhaitons donc le plus grand succès à cette nouvelle revue qui, nous n'en doutons pas, viendra compléter celle de l'A.P.Y. au moyen d'articles fournis par les membres des sociétés adhérentes.

Année 1994 sabbatique ? Hum...

En dehors du Salon des Collectionneurs de janvier, nous pensions que 1994 nous permettrait de souffler un peu après nos 5 manifestations de ces 3 dernières années. Il est fort possible que ce ne soit qu'un vœu pieux, car, selon les échos parvenus à nos oreilles, nous pourrions être sollicités pour participer au 50ème anniversaire de la Libération de notre Ville, sous forme d'exposition marcophile touchant à l'occupation allemande. Pourquoi pas ?

Un achat à envisager ?

A chaque réunion mensuelle, chacun peut constater que les ouvrages de la bibliothèque sont très demandés. Il est vrai que nos fréquents achats de livres et revues ne tiennent plus dans le meuble où ils sont soigneusement rangés et répertoriés par J.-P. Hurtaud. Il semblerait qu'une nouvelle armoire soit nécessaire afin d'éviter le tassement et la détérioration des ouvrages. A étudier....

Bravo !

A cette cadence, l'A.P.Y. va devenir l'Amicale des Présidents ou ex-Présidents. Notre sympathique adhérent, M. DELMARRE, de Fontenay-le Comte, a accepté la charge de Président de l'A.C.E.M.A. (Associations des Collectionneurs d'Empreintes de Machines à Affranchir). Nous avons déjà Claude BELLEIL, Président des Anciens Combattants, Amédée DUPONT, Président des Agents d'Assurances (et ex de l'A.P.Y.), Gérard ABERT, ex-Président de notre Amicale, votre serviteur, ex du G.P.V., puis de la F.O.S.C.C.O., et peut-être d'autres que la modestie rend muets. Mais, M. DELMARRE est Président national, ce qui confère un certain standing ! Sincères félicitations, cher ami et ...bon courage....

Négligence...?

Un Membre du Bureau s'étonnait, récemment, de ne pas avoir d'échos des petites expositions pour lesquelles nous avons prêté cadres et chevalets. Il serait bien difficile d'en donner, étant précisé qu'aucun de nous n'est convié "à s'y rendre", si vous voyez ce que je veux dire.... Un peu de savoir-vivre serait de bon aloi !

LA PHILATELIE ET LES HOMMES....

(suite...)

Mesdames les épouses de philatélistes, vous trouverez peut-être ici un trait de caractère de vos maris, mais j'en serais quand même étonné, l'auteur des articles qui vont suivre sur plusieurs bulletins ayant la triste réputation de sombrer dans l'exagération.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LE METICULEUX

Il examine au compte-fil tous les timbres qui lui passent sous les yeux dans le secret espoir de découvrir une tare invisible aux yeux des autres. A ce métier-là, le méticuleux le devient de plus en plus. Mais il ne l'est pas en comparaison de quelques-uns qui poussent la méticulosité à l'extrême de telle sorte qu'il considère comme imparfaits des timbres qui n'ont qu'un reste de gomme, ou des marges inégales, ou toute autre raison en vertu de ses propres théories. Le méticuleux trouve toujours un plus méticuleux que lui.

LE GOMMISTE

Il est de même essence et se confond avec lui. On a ici parlé trop souvent de gomme pour y revenir. Il est toujours prêt à rompre une lance pour les beaux yeux de sa belle (?) avec n'importe qui.

Le parfait philatéliste (sic) évitera l'intransigeance funeste au commerce : il sera gommiste avec les gommistes et non gommiste avec les non gommistes. Dans le cas où un timbre n'ayant pas de gomme, il jugera bon devoir en ajouter et il s'arrangera de manière à ce qu'il soit impossible de s'en apercevoir, ce qui est la chose du monde la plus facile.(1)

LE MAGNIFIQUE

C'est le meilleur de tous. Il achète tout sans en discuter le prix et est toujours content. Variété rare ! Le magnifique est toujours intelligent, distingué, sémillant. Il est toujours accueilli par le plus gracieux sourire. C'est à lui qu'on réserve les bonnes pièces, les vraies occasions. Tout cela est porté au dernier degré pour le magnifique, car il fait preuve de goût et de raison. Ceci ne veut pas dire, loin de là, que les autres magnifique sont des imbéciles.

LE PUROTIN

Il est l'opposé du magnifique. Cette qualification ne doit pas être prise en mauvaise part, d'autant plus que tel qui est magnifique pour l'un est purotin pour l'autre. Ces deux catégories ne sont, en effet, basées sur aucun chiffre précis et certains de mes clients que je considère comme magnifique (2) par suite de son urbanité, de sa complaisance et de sa régularité, serait un simple purotin pour un marchand plus vorace et habitué à ce qu'il appelle "les grosses affaires".

NDLR : (1) : c'était en 1904, les choses ont bien changées...

(2) c'est M. Montader qui parle, ne pas confondre.

L'INDECIS

C'est le collectionneur qui ne sait pas exactement ce qu'il doit collectionner, ni ce qu'il veut. Variété fréquente qui se combine avec les autres. Il n'est pas de marchand qui n'en compte parmi ses clients. Le principal mouvement de l'indécis est qu'on ne peut compter en rien sur lui. L'indécis envoie une mancoliste en indiquant certains numéros auxquels il tient particulièrement : le marchand se procure les timbres en question assez difficilement et les envoie concurremment avec les autres. L'indécis prend les autres et laisse ceux qu'il a demandé, dont ensuite on ne sait que faire. Si l'envoi ne comprend que sa demande seule, il ne prend rien du tout, car il a changé d'avis : il ne veut plus que des timbres neufs. Avec ce système, l'indécis n'a jamais que des commencements de collection.

Autre genre d'indécis : celui qui veut vendre sa collection sans le vouloir, tout en le voulant... Il serait, du reste, désolé de le faire. Sous l'empire de ces divers sentiments, il l'abandonne, la reprend la réabandonne de nouveau, etc..., et se désole perpétuellement des trous laissés par ces divers abandons de sa collection.

LE SUIVEUR DE VENTES

Il n'achète ses timbres que par ce moyen. Il ne faut pas lui proposer quoi que ce soit en dehors d'une vente aux enchères. Celà ne l'empêche pas de déclarer qu'on y fait parfois des affaires déplorables, que c'est dégoûtant, que l'expert se fiche des acheteurs et autres balivernes. Le suiveur de ventes connaît à fond le caractère des commissaires priseurs et surtout des experts-directeurs habituels des ventes ordinaires ou extraordinaires et que nous retrouverons lors du chapitre réservé à ces ventes.

Le suiveur de ventes se combine souvent avec le collectionneur -brocanteur déjà nommé, achetant des quantités de timbres en double, étant attitré des Associations de province dont il devient le fournisseur.

J'ai dit que le suiveur de ventes n'achetait que là. Le parfait philatéliste (resic!) peut en avoir la preuve facilement à la première vente venue, en offrant à l'un de ceux qu'il verra surenchérir le même timbre vendu. Il peut sans crainte le lui offrir, plus beau, à 10 ou 15% meilleur marché.

LE NAÏF

...est le collectionneur convaincu que "c'est arrivé"; il croit tout et ferme. Les convictions du naïf sont un composé de bourdes, de banalités et de lieux-communs philatéliques : telle Maison est la plus grosse du monde. On ne trouve de timbres que chez X, les timbres sont bien moins chers en Allemagne, etc... Chaque fois qu'un catalogue paraît, le naïf fait le compte de sa collection pour voir "si elle a monté". Tous les timbres **doivent** avoir monté, surtout ceux qu'il a acheté huit jours avant. Untel l'avait assuré qu'ils allaient monter, donc ils **doivent monter**. Pas du tout, ils ont baissé ! Alors, il retourne chez Machin ou chez Chose qui lui répondent que c'est un (sale) coup del'Autre pour les racheter. "Gardez-les surtout et ne les vendez pas, ce sera bon plus tard". Et le naïf s'en retourne plus convaincu que jamais, en admirant à part lui l'astuce et la puissance de Chose qui a le pouvoir de faire baisser à volonté des timbres dans le catalogue d'un autre marchand. Et si on lui montre ce Chose en chair et en os, il le regarde avec l'admiration terrifiée d'un tourlourou en face de l'ours du Jardin des Plantes.

.../...

Chez certains, la naïveté dure peu. J'en suis passé par là (1) bien que cela puisse en étonner quelques-uns, et il y a encore six ans, j'étais persuadé qu'il était impossible de se procurer un timbre ailleurs que chez Dutruc, et que la Bourse aux Timbres (2) était un des endroits de Paris le plus dangereux, ceci sans parler d'autres erreurs et naïvetés dont je suis revenu depuis !

Autre genre de naïf, celui qui m'écrit : " J'ai 877 timbres différents, qu'est-ce que cela vaut ? ". Ou bien : " Je me décide à me défai- re de ma collection qui comprend 1.124 pièces différentes, principalement France, Belgique et Italie, **timbres en cours**. Quelle somme m'en donnez- vous ? " Le naïf dépense 30 centimes pour recevoir la réponse suivante : " Votre collection peut valoir onze-cent-vingt-quatre mille francs ou bien huit sous, suivant les timbres qui s'y trouvent, mais la seconde somme est beaucoup plus probable que la première. ".

Cette variété est beaucoup plus fréquente chez les petits col- lectionneurs de Province (et vlan !). Le "parfait philatéliste" (et re- resic) doit traiter le naïf paternellement et ne pas le bousculer, car il est presque toujours très bon garçon, et sa naïveté ne vient que de son ignorance.

Quelquefois pourtant, le naïf verse dans la roublardise et se croit très fort. Il devient alors insupportable par suite de sa férocité. Variété à fuir comme le choléra !

L'INDISCRET

Il demande perpétuellement quelque chose, renseignements va- riés, ou numéro spécimen, même des timbres à titre gratuit, mais sans jamais acheter quoi que ce soit. Cette variété heureusement n'est pas très répandue : on peut y ranger ceux qui s'abonnent à un journal, mais s'adressent à tous les marchands du monde afin d'avoir à 5 centimes meil- leur marché les timbres qui s'y trouvent annoncés. L'indiscret n'arrive ainsi jamais à rien et cela se comprend sans plus d'explications.

LE CAROTTIER

Pour ne pas utiliser un autre terme, c'est celui qui, sur des envois à choix ou des circulations, truque, troque et change des timbres contre d'autres. Ils sont parfois nombreux dans les Sociétés. Parmi les carottiers, il y a de vulgaires filous. Mais, aussi bien que cela puisse paraître extraordinaire, un certains nombre de fort honnêtes gens mour- raient de faim plutôt que d'ouvrir un porte-monnaie. Mais là, ils sont hypnotisés par la vue d'un timbre et, de même que les fruits volés sont bien meilleurs, fussent-ils aigres comme verjus, un timbre troqué est bien meilleur aussi.

Le carottier est la plaie des Associations et personne n'a trouvé, jusqu'ici, le moyen de le supprimer, ni même de mettre un frein à ses exploits. On a employé pour cela divers systèmes, tous plus ingé- nieux et compliqués les uns que les autres, des carnets percés de trous, des charnières spéciales, etc..., rien n'y fait. Le principal inconvé- nient est que le carottier rejette une part de sa responsabilité sur ses collègues et que, pendant un certain temps, les soupçons s'égarent sur cinq ou six personnes. Il serait à souhaiter que le carottier mit sa si- gnature sous ses manipulations, mais malheureusement, il s'obstine à con- server l'anonymat !

Y. PAUVERT

(à suivre...)

Bibliographie : "Le Postillon" 1904

Hôtel Restaurant du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

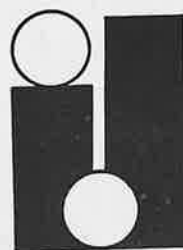
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

-J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC'
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S
André Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrique librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

LA FORTUNE EN TOUTES LETTRES

Ce n'est pas parcequ'il y a 2,50F d'inscrit que le timbre coûte 2,50F (quelque soit la faciale, seule la couleur de l'encre change). En fait, tenez-vous bien, il ne revient qu'à 1 centime. La différence ? Essentiellement attribuée à l'Administration des postes et à ses agents qui acheminent le courrier !

Et puis, soyons généreux : les timbres commémoratifs, vous savez, ceux avec une belle image, eh bien, ils reviennent dix fois plus cher, soit.... 10 centimes.

Ces prix de revient sont approximatifs car les quantités de timbres imprimés par an se chiffrent en dizaines de milliards d'exemplaires.

Mais cette logique mathématique n'est valable que pour le simple usager. Pour le philatéliste il en va tout autrement. C'est pourquoi un petit rectangle de papier si anodin aux yeux des profanes peut s'avérer être l'objet des rêves les plus fous.

C'est le cas d'une quinzaine de pièces uniques, ou presque, à travers le monde. La faciale fait place à une cote dont l'alignement des zéros est vertigineux.

L'EQUIVALENT DE 130 LINGOTS D'OR

Un peu plus de 8 millions de francs. Très exactement 1.357.140 dollars. Un record. C'est le prix payé par un industriel suédois pour acquérir le 19 Mai 1990 le premier timbre émis dans son pays.

C'est quelques centimètres carrés de papier équivalent à environ **130 lingots d'or d'1 kilo !** Vertigineux !

D'autres pièces rares n'atteignent pas ces sommets, mais donnent également le vertige, comme certains exemplaires venant des Etats-Unis. Avant les émissions à usage national, quelques Etats avaient leur propre service des postes et édaient leurs timbres, appelés "émissions des maîtres de postes"

Trois d'entre elles sont uniques :

* *le "5 cents" noir sur bleu d'Alexandria (Virginie, 1846) :*
4.000.000 F

* *le "5 cents" bleu terne de Boscawen (New Hampshire, 1845) :*
1.110.000 F

* *le "5 cents" rouge et noir sur chamois de Lock Port (New York, 1864) : 1.110.000 F*

UNE ENVELOPPE COMPLETEMENT TIMBREE

Mise à prix : 178.570 dollars. Adjudication : 2.428.570 dollars (15 millions de francs). C'est la somme payée par un amateur japonais le 23 mars 1991 pour une enveloppe. Affranchie avec le premier timbre émis au monde, le "1 penny" noir à l'effigie de la reine Victoria, ce timbre est oblitéré le 2 Mai 1840, soit quatre jours avant son utilisation officielle.

G. ABERT

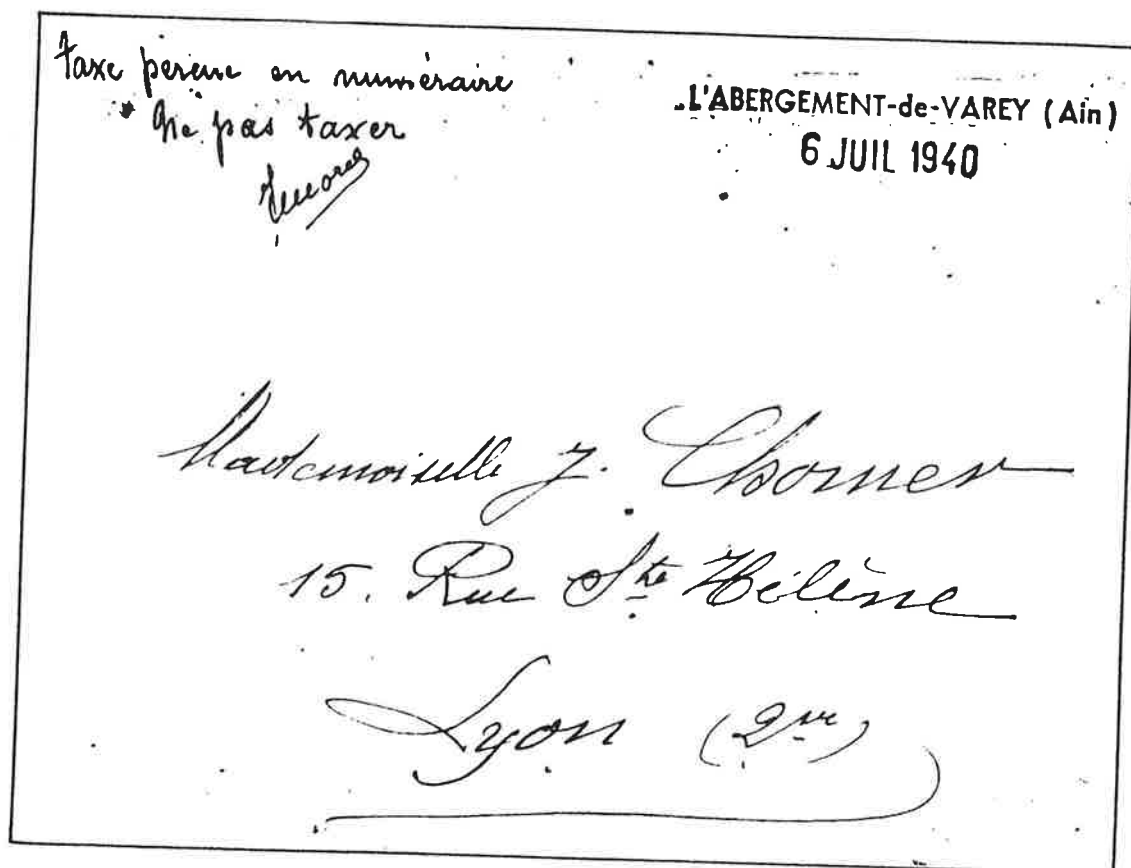
ETE 1940

Le manque de timbres-poste
dans certains bureaux

En Mai et Juin 1940, au cours de l'exode massif des populations, les Services postaux, bien qu'aucune mesure précise d'évacuation ne fut au point, se virent également contraints, sous la pression de l'invasion et les bombardements, à des replis improvisés souvent opérés avec des moyens de fortune. Malgré les événements militaires et les difficultés de transport, les fonds et valeurs, y compris les figures d'affranchissement, furent transférés dans une zone relativement stable.

Après l'armistice, les activités ayant plus ou moins reprises dans la limite compatible avec l'étendue des dommages, surtout les régions du Nord et de l'Est les plus touchées, les bureaux de poste sont bien souvent trouvés démunis de timbres-poste; il fallut alors apposer sur les lettres des empreintes justifiant la perception du port.

Lors du dépôt de la lettre, le bureau se trouvant démuné de son cachet à date et de timbres-poste, le receveur utilisa la griffe li-néaire du bureau avec le tampon dateur; puis il apposa une mention manuscrite qui précisait que le port avait été payé en numéraire.



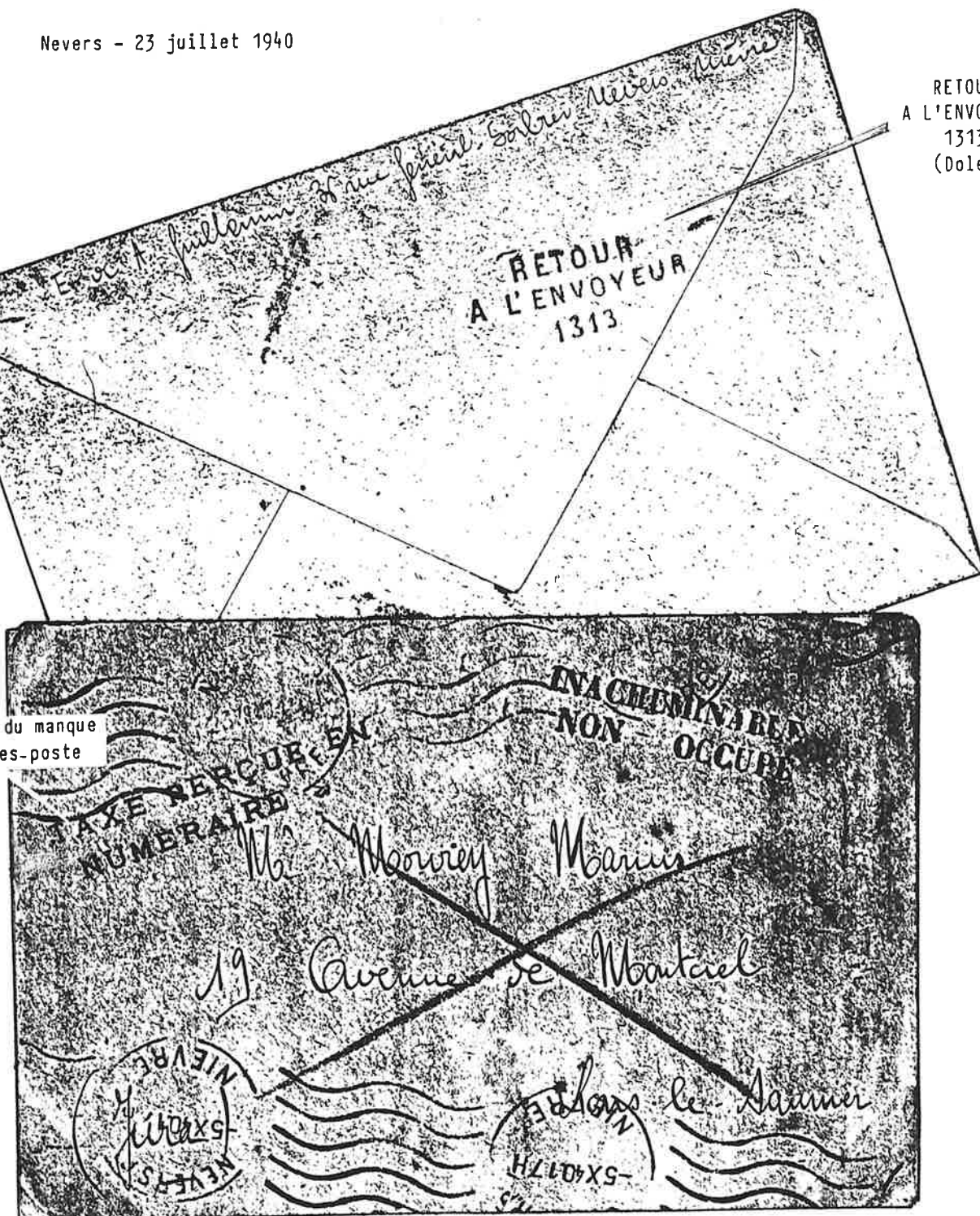
Lettre ayant circulé à l'intérieur de la zone libre

Cette lettre, partie de NEVERS le 23 juillet, a été bloquée au bureau de DOLE (Jura), ville qui était située à proximité de la ligne de démarcation. Par la suite, elle fut retournée à l'envoyeur, car LONS-LE-SAUNIER était en zone libre.

Nevers - 23 juillet 1940

RETOUR
A L'ENVOYEUR
1313
(Dole)

En raison du manque
de timbres-poste

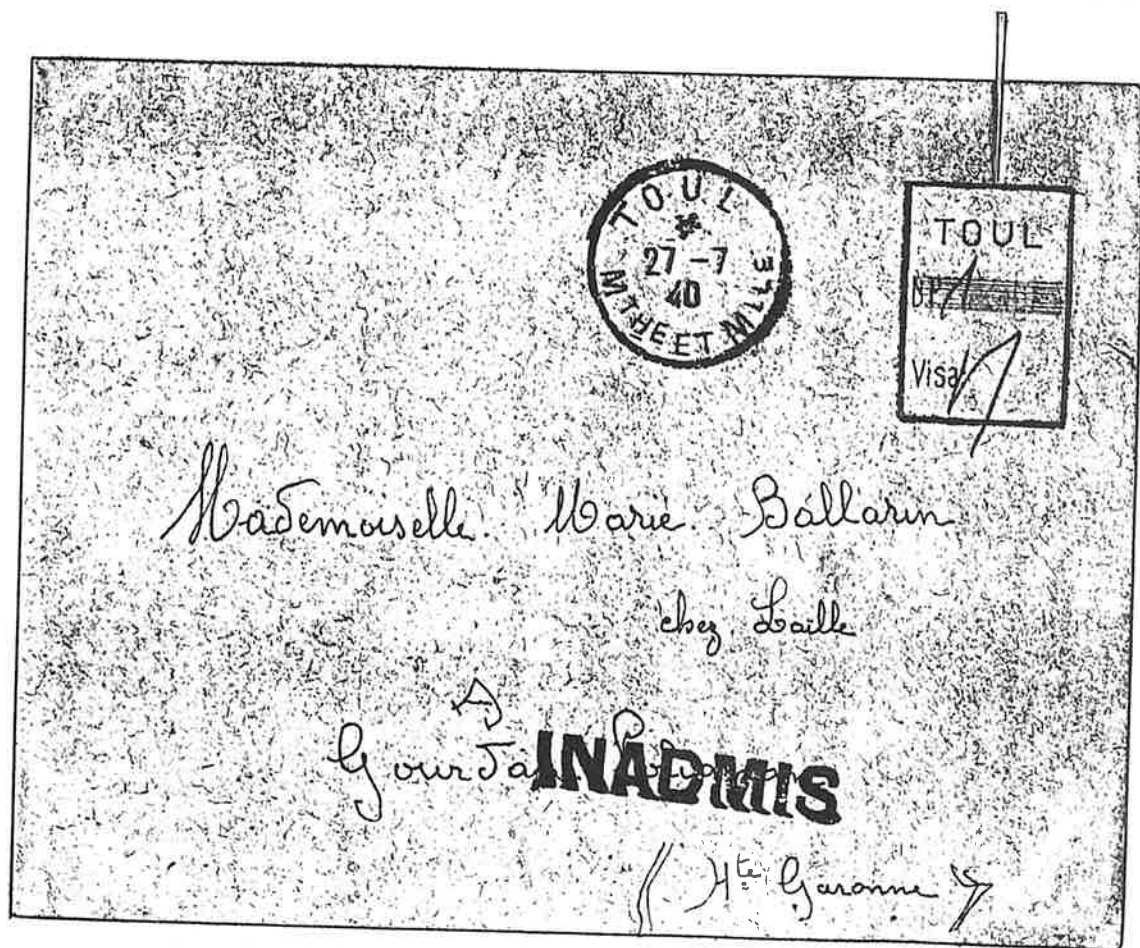


Retour : Nevers - 5 octobre 1940

Vers le 13 juin, quand les troupes évacuèrent la ligne Maginot, la situation devint alarmante dans les régions de l'Est.

Le repliement du personnel restant encore dans les bureaux fut alors décidé, mais certaines agences postales ne purent être touchées immédiatement. Malgré le désordre, des camions emportèrent les documents comptables, les figurines d'affranchissement, etc..., vers des régions plus calmes.

Cachet d'affranchissement en numéraire



Toul (Meurthe et Moselle) - 27 juillet 1940

Cette lettre, partie de TOUL le 27 juillet 1940 à destination de la Haute-Garonne (département situé en zone libre) ne put arriver à destination, car le barrage postal, imposé par la ligne de démarcation, commença à fonctionner au plus tard le 18 juillet. Elle fut alors refoulée sur le département d'origine, frappée du cachet INADMIS.

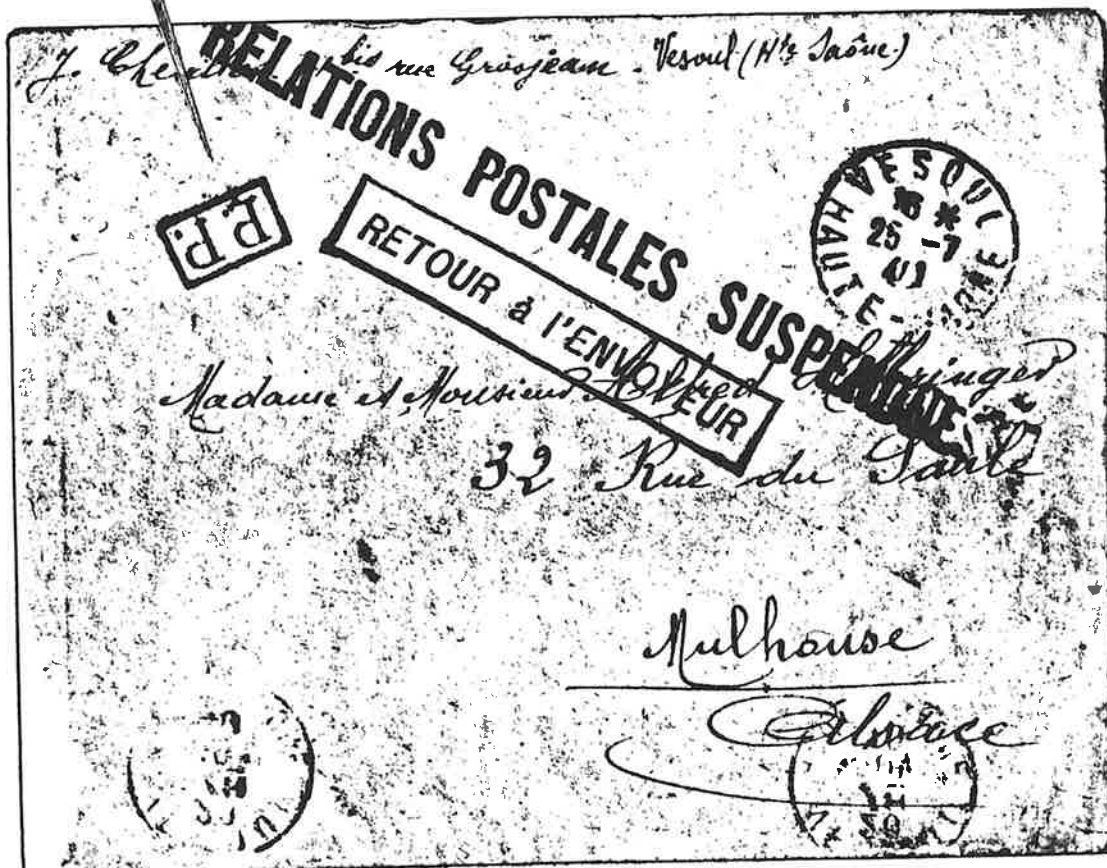
Après l'armistice, l'Alsace et la Lorraine mosellane ayant été annexées par le Reich, les services des Postes, Télégraphes et Téléphones furent pris en main par les postes allemandes qui remplacèrent progressivement le personnel en place par leurs propres fonctionnaires.

Durant cette période de réorganisation, aucune relation postale n'était tolérée par l'occupant, et les correspondances retournées aux envoyeurs.

cachet **P.P.** (port payé)
justifiant l'absence d'affranchissement
en raison d'un manque de timbres-poste

Lettre à destination de Mulhouse

Vesoul - 25 juillet 1940



au dos, cachet : Vesoul - 20 novembre 1940

Maurice BRUNO

LE CONSEIL DE L'AMICALE VOUS INFORME....

(Vœu émis à l'A.G. du 13 Décembre 1992)

REUNION DU CONSEIL DU 22 novembre 1993

Le quorum étant largement atteint, la séance est ouverte à 20 h.

A la demande de M. BRUNO, les questions à examiner sont traitées dans l'ordre suivant.

Groupement Philatélique Vendéen : Le président rappelle qu'à la demande de quelques Membres du Conseil, un vote à bulletins secrets avait été effectué lors de la séance du 5 avril 1993 se prononçant sur la reconduction, ou non, de notre affiliation à ce Groupement. Sur 10 membres présents, 5 avaient voté pour le retrait, 2 pour le maintien et 2 bulletins blancs avaient été déposés. Le Président s'était abstenu. Dans un souci de conciliation, ce dernier n'avait pas encore adressé la lettre de démission au Président du G.P.V.. Il lui avait été rappelé, à plusieurs reprises, qu'il devait exécuter la décision de la majorité du Conseil.

Ce jour, avant le début de la séance, M. PAUVERT a remis à chacun des membres présents deux documents édités dans ce but par M. MOREAU, président du G.P.V., documents intitulés "Un Groupement Philatélique Vendéen... "Quel G.P.V.? Pour qui" et "Le G.P.V.", sur lesquels sont développés les rôles et utilités de ce Groupement.

C'est donc en connaissance de cause que le Conseil va devoir déterminer la conduite à suivre à partir de ces documents.

Le président signale alors qu'il ne prendra pas part à ce nouveau vote à bulletins secrets répondant à la question : "Doit-on, ou non, donner suite au vote du 5 avril dernier et adresser la lettre de démission précitée?"

Toutefois, il déclare souhaiter que les choses restent en l'état et que l'A.P.Y. ne se retire pas de ce Groupement, étant personnellement "pour la paix des ménages".

Le vote précité donne les résultats suivants, Mme PAUVERT, secrétaire très provisoire, remplaçant M. CHASSERIEAU démissionnaire de ce poste, n'y participant pas :

- 10 membres présents
- 8 votants
- pour le retrait du G.P.V. : 4 voix
- pour le maintien : 3 voix
- bulletin blanc 1

Dont acte. Une lettre de démission sera adressée au Président du Groupement Philatélique Vendéen avant le 1er janvier 1994.

Le président fait alors remarquer que, contrairement à ce qui a été dit et écrit, le Conseil ne le suivait pas systématiquement.

Fixation de la cotisation pour 1994

Après avoir rappelé la situation financière de "Philatélie Française" telle qu'elle découle des renseignements recueillis au cours de l'A.G. du G.P.C.O., d'une part, et du désir de quelques membres de ne plus y être abonnés, d'autre part, la discussion s'engage sur le point de savoir

si nous devons, ou non, convoquer une Assemblée Générale extraordinaire afin de modifier nos statuts qui nous imposent l'abonnement de tous nos membres, obligation résultant du seul fait d'être affilié au G.P.C.O..

Le président constate que, dans le cas d'abonnement d'une partie de nos membres, celui-ci s'élèverait à 202 frs pour 1994 au lieu de 145 frs pour un abonnement global et statutaire.

Etant également rappelé que la cotisation, réduite à la portion congrue et restant à l'A.P.Y. n'était que de 12 frs en 1993, la situation serait alors la suivante :

	<u>Tous abonnés</u>	<u>Abonnement partiel</u>
Cotisation fédérale	16 frs	16 frs
Philatélie française	145 "	202 "
Cotisation G.P.C.O.	10 "	10 "
	171 frs	228 frs
Cotisation APY 1994	14 "	14 "
	185 frs	242 frs

Il paraît donc raisonnable, tout au moins pour 1994, de fixer la cotisation globale à 185 frs.

Assemblée générale du 12 décembre 1993

Tiers sortant : sont renouvelables au sein du Conseil : MM. BEDUNEAU, GAUDEMER, OLIVIER, et BOSSARD. Ce dernier n'assistant jamais aux réunions du Conseil, il doit être remplacé par un candidat à contacter. D'autre part, le Bureau n'a plus de Secrétaire depuis la démission de M. CHASSERIEAU, cette fonction étant provisoirement exercée par Mme PAUVERT.

Tombola : des cadeaux seront tirés au sort et remis aux bénéficiaires.

Vin d'honneur : traditionnellement offert...

Un repas amical est envisagé au restaurant BUTON du POIRE-S/VIE.

Bulletin trimestriel

Présentation des maquettes est faite par le président et il est précisé qu'il sera dorénavant encollé et non plus agrafé (pas le président, mais le bulletin...).

Trois annonceurs n'ont pas renouvelé leur publicité pour 1994, il paraît donc urgent de ne plus se laisser dégrader cette situation qui a pour conséquence d'entamer les ressources de l'Amicale.

Salon des Collectionneurs du 23 janvier 1994

La situation financière prévisionnelle de ce Salon paraît bonne.

Un vœu est émis : ne pourrait-on pas inviter gracieusement les collectionneurs des amicales philatéliques et cartophiliques des départements limitrophes pour y présenter leur Association et, éventuellement, y échanger ou vendre leurs pièces en double ? Idée retenue à mettre en œuvre.

Questions diverses

- Section "Jeunes" : Jean-Pierre HURTAUD rend compte de ses efforts, récompensés par l'adhésion de 16 nouveaux "moins de 21 ans" pour 1994, ce qui porte le nombre de membres de la section à une vingtaine de débutants. Il en est vivement remercié. Comme convenu antérieurement par le Conseil, le 14 septembre 1992, "l'A.P.Y. contribuera à la mise en route de ce programme sur le plan financier".

LES MALADIES DE LA PHILATÉLIE

Les faussaires-Les émissions non justifiées

Extraits du livre "Le timbre valeur de Placement"

de Georges Olivier

(édité en 1942)

Le texte ci-dessous, bien qu'il date de plus de 50 ans, n'a rien perdu de son actualité, bien au contraire.

La plupart des manies collectives n'ont qu'un temps. Il y a, dans la longévité de la philatélie, quelque chose qui confine au prodige. Il faut qu'elle ait vraiment la vie dure pour avoir résisté aux divers fléaux qui l'ont frappée.

La première plaie que le Ciel fit fondre sur elle fut la multiplication des faux. A peine savait-on que certains vieux timbres étaient recherchés à prix d'or, que des faussaires se mirent au travail. Non seulement de véritables ateliers se montaient, pour la fabrication de toutes pièces des timbres rares, mais un art nouveau naissait : celui du truquage. Avec des dentelés, on confectionnait des non dentelés. Par un patient travail de découpage et de recollage, on reconstituait artificiellement ces erreurs de fabrication, comme les « centres renversés », qui atteignent des prix impressionnants. La couleur des timbres, également, donna lieu à d'adroits maquillages, qui pouvaient, à des yeux inexpérimentés, faire passer un timbre de quelques sous pour une pièce rarissime. Arthur Maury a donné un jour la liste des produits chimiques auxquels les faussaires ont recours pour exercer leur talent : acide citrique, chrome, carbonate de plomb, acide hydrochlorique, soude caustique, acide sulfurique, superoxyde de plomb, éther, acide acétique, acide sulfureux... Cette simple énumération fait rêver. En présence de pareils moyens offerts par les laboratoires de falsifications, on admire que les collectionneurs aient eu le courage de tenir bon. D'autant plus que par une inspiration malencontreuse, les administrations postales semblaient prendre à cœur de favoriser la tâche des faussaires en recourant de plus en plus souvent à la pratique des surcharges si faciles à imiter qu'il n'est pour ainsi dire point de timbre obtenu de cette manière qui, devenu rare, n'ait été aussitôt l'objet de dangereuses contrefaçons.

Mais de même qu'un organe menacé par la maladie secrète naturellement les antitoxines propres à le sauver, la philatélie se défendit par une abondante production d'études sur les faux, — on a vu que J.-B. Moëns en publiait une dès 1862 —, qui constituent aujourd'hui une volumineuse bibliothèque. Les experts se multipliaient, opposant à l'arsenal compliqué des

faussaires un outillage encore plus perfectionné, dont les appareils détecteurs, utilisant les rayons ultra-violet, constituent aujourd'hui le *nec plus ultra*. On peut dire à présent que la partie est gagnée. Il n'est plus permis d'acheter un timbre faux, ou du moins, il faut y mettre une certaine bonne volonté.

Mais une autre maladie guettait la philatélie. Non moins avidement que les faussaires, et avec des moyens d'action plus puissants encore, les Etats étudiaient ce phénomène curieux : l'éclosion d'une nouvelle classe de contribuables, merveilleusement docile et taillable à merci, qui s'empressait d'échanger de belles espèces sonnantes, — c'était l'époque où les espèces sonnaient encore —, contre n'importe quels petits morceaux de papier, carrés, ronds ou triangulaires, pourvu qu'ils fussent imprimés par les soins d'une administration postale. Pendant la première décade qui suivit l'éclosion du black penny inventé par Sir Rowland Hill, quarante-sept timbres seulement virent le jour sur toute la surface du globe. Déjà, la décade suivante, de 1850 à 1859, le chiffre des émissions nouvelles s'élevait à sept cent soixante-dix-huit. De 1860 à 1869, il paraissait 1.851 timbres, et 2.616 de 1870 à 1879. Cette augmentation pouvait encore résulter de besoins réels, adoption du système du timbre adhésif par de nouveaux pays, jusqu'alors réfractaires à cette réforme, ou développement normal des services postaux, par suite du progrès des moyens de transports et de la multiplication des échanges.



Mais entre 1880 et 1889, le nombre des inscriptions dans les catalogues s'accroît du double, dépassant quatre mille. Pendant la dernière décade du siècle, il atteint six mille huit cent soixante-quinze. Et, de 1900 à 1909, il monte à 10.618.

Que s'était-il passé ? Tout simplement ceci, que, peu à peu, la philatélie commençait à se dessiner, aux yeux des gouvernements, sous cette forme de vache à lait qui leur paraît si séduisante.

— Tiens ! Tiens ! se dirent, un peu partout les bons ministres des phynances, ou les non moins bons ministres des

communications, voici pour le Trésor une source de revenus inespérée. Cela mérite notre attention. Puisque les gens aiment tant les timbres, nous allons leur en donner.

Et ce fut le Déluge.

Les pays qui réalisèrent d'abord les plus belles performances furent certaines républiques d'Amérique latine. Et c'est ici le lieu de raconter l'aventure d'un homme de génie, fameux dans les annales philatéliques, Seebeck, l'immortel Seebeck.

Nicholas Frederick Seebeck, Allemand d'origine, était représentant d'une importante imprimerie new-yorkaise, spécialisée dans la fabrication des vignettes officielles, l'« Hamilton Banknote Company ». Déjà, en 1880, il avait négocié avec la république de Saint-Domingue la fourniture d'une émission. L'Etat colombien de Bolivar devint son second client sérieux. Mais ces débouchés ne suffisaient pas à son ardente activité. Pour en trouver de nouveaux, il imagina d'aller faire aux gouvernements des petites républiques de l'Amérique centrale l'honnête proposition que voici :



— La fabrication de vos timbres vous coûte cher. Je vous les livrerai gratis. En échange, je ne vous demande qu'une chose : au lieu d'attendre, pour lancer une émission de timbres, que le besoin s'en fasse sentir, faites-en une nouvelle chaque année, en démonétisant la précédente, et donnez-moi les invendus.

Je n'invente rien. Fred J. Melville a publié ce curieux document qu'est le contrat passé le 27 mars 1889 entre Seebeck et le Señor I. Carazo, qui présidait aux destinées postales de la République de Salvador. L'article 1^{er} de cet accord stipule que M. N.-F. Seebeck, agissant pour le compte de l'Hamilton Banknote C^o, « s'engage à fournir, sans aucune rétribution, au service postal de Salvador, toutes les quantités de timbres nécessaires, pendant une période de dix années, d'après les états de prévision fournis chaque année, le 1^{er} avril, par la

Direction générale des Postes. Il est bien entendu que les séries de chacune de ces périodes de douze mois seront absolument distinctes de celles qui les auront précédées et de celles qui les suivront, de même que le type adopté devra être uniforme pour toutes les séries d'une même année. »

Mais les dispositions de l'art. 8 sont encore plus cyniques. « Dès que les séries de l'année précédente auront été déclarées nulles et non valables pour le service postal, et qu'avis aura été donné à cet effet à la Compagnie, celle-ci pourra reprendre les matrices des dites séries, afin de s'en servir **POUR FAIRE TELLES REIMPRESSIONS QU'ELLE VOUDRA VENDRE AUX MARCHANDS ET COLLECTIONNEURS DE TIMBRES.** »

Pourra-t-on s'étonner après cela que les timbres de Salvador datant du règne de Seebeck soient tenus en piètre estime ? Et avec eux, ceux des autres Etats d'Amérique centrale auxquels s'étendit cette fine combinaison : le Honduras, le Nicaragua, et plus tard, à partir de 1891, l'Equateur.

L'art. 6 précise : « En compensation des dépenses faites par la Compagnie pour la gravure et la fourniture des séries en question, le gouvernement suprême de Salvador consent à céder à la Compagnie le stock qui, à la fin de chaque année, pourra être en sa possession, après avoir déclaré la mise hors cours des timbres à la date du 1^{er} janvier, et quelle que soit l'importance de ce stock. Il s'engage, en outre, à ne pas vendre les timbres de ces séries au-dessous de leur valeur faciale pendant qu'ils sont en cours. »

Pour tirer de cette affaire le parti commercial maximum, Seebeck s'entendit avec un marchand new-yorkais, Gustave B. Calman, dont le frère, d'autre part, occupait un poste stratégique important dans l'administration de la Scott Stamp and Coin Company. L'entreprise menée de concert entre l'« émetteur » et ses « diffuseurs » provoqua rapidement les protestations de la presse. Le *Metropolitan Philatelist* et le *Stamp-Collector's Fortnightly* proclamèrent la nécessité d'une « croisade antisebeckiste ».

Le péril se révélait d'autant plus grave que de nombreux pays commençaient à accélérer d'une manière inquiétante la cadence de leurs émissions, soit que l'exemple fût contagieux, soit que l'idée de tirer le plus d'argent possible des collectionneurs fût venue à la fois, sous les climats les plus divers, à un grand nombre de bons esprits.

Mais la poule aux œufs d'or se plaignait. Vint le jour où elle menaça de ne plus pondre. Dans maints pays, les sociétés philatéliques multiplièrent, à l'adresse des gouvernements, les appels à la modération. Il finit même par se former une sorte de Ku-Klux-Klan contre l'abus des émissions. Le 10 mai 1895, un meeting se tint à Londres, où il fut décidé qu'un comité, composé des principaux commerçants en timbres-poste et de membres de la presse philatélique anglaise, serait créé pour lutter contre l'émission des timbres « non nécessaires ». L'organisation prit le nom de « Society for the Suppression of Speculative Stamps », ou, par abréviation, S.S.S.S. »

Ce comité, fondé sous les auspices de la firme Stanley Gibbons, et présidé par Charles S. Philips, résolut de se renseigner dans chaque Etat sur les projets d'émissions, d'examiner ceux qui devraient être classés comme non nécessaires ou spéculatives, et de donner avis de ses verdicts dans la presse.

Les premières circulaires de la S.S.S.S. mettaient à l'index les provisoires de North Borneo et de Labuan, exprimaient des réserves sur certaines émissions du Transvaal et sur les locaux chinois d'Amoy, alertaient les collectionneurs au sujet de commémoratifs annoncés en Grèce, en Hongrie, en Suède, etc... Cette campagne ne fut pas, d'abord, sans efficacité. C'est peut-être à elle que l'on doit la fin de non-recevoir opposée, dès le 29 août 1895, par le gouvernement de Bolivie, aux propositions de Seebeck. D'autre part, si la Grèce ne renonça pas à émettre sa série des Jeux Olympiques, aucun des commémoratifs prévus en Hongrie ni en Suède ne vit le jour. Enfin, l'Equateur rompait son contrat avec l'Hamilton C^o et s'adressait, pour sa série du 9 octobre 1896, à une firme de Hambourg, et la S.S.S.S. parvenait à arracher à Seebeck la promesse de faire ramener, par tous les Etats ses clients, la cadence des émissions à celle d'une tous les trois ans, au lieu d'une chaque année.

Il était temps ! Au mois de février 1897, on calculait que Seebeck avait doté les catalogues de plus de six cents timbres nouveaux.

Mais la S.S.S.S. devait obtenir un autre succès. Au congrès international de Washington, qui se tint au printemps de 1897, une résolution inspirée par elle décida que « les valeurs postales émises pour un but spécial et particulier au pays d'émission, tels que les timbres-poste et cartes postales dits commémoratifs, d'une validité transitoire, ne seraient plus va-

lables dans le service international. » Cette mesure devait, dans l'esprit de ses instigateurs, porter un coup mortel aux émissions jubilaires, et les collectionneurs jubilaient. Mais il en fut de la bonne résolution comme de toutes celles qui, dit-on, pavent l'enfer. Elle ne fut pas appliquée.

Puis, comme fatiguée par son déploiement d'énergie, la S.S.S.S. devint silencieuse. En 1900, on trouvait encore dans la presse l'écho de ses protestations contre les émissions des Etats malais, contre les provisoires de Port-Saïd et contre les surchargés de Nouvelle-Calédonie. Mais le zèle de la période héroïque s'éteignait peu à peu. Le collectionneur continuait de grogner contre l'abus des commémoratifs, contre la fièvre des surcharges, plus tard contre les timbres de bienfaisance. Mais après avoir bien grogné, il achetait.

Seebeck mourut le 23 juin 1899. Le Nicaragua signait aussitôt avec son successeur, le Dr. Maximo Asenjo, un contrat aux termes duquel, en échange de la fourniture des timbres nécessaires aux postes nicaraguayennes, le dit Asenjo recevait annuellement cinquante mille séries complètes oblitérées.

...Et le déluge continue. Entre 1900 et 1909, il naît, non plus six mille, comme dans la décade précédente, mais dix mille six cent dix-huit timbres nouveaux. Aujourd'hui, nous ne sommes plus très éloignés du jour où l'on célébrera la naissance du cent millième timbre.

En présence d'une telle prolifération, les collectionneurs sont-ils tentés de renoncer à leur plaisir ? Nullement. On dirait même que le foisonnement des timbres agit comme un adjuvant du développement de la philatélie. A force de voir naître, chaque jour, des vignettes postales, le grand public s'intéresse de plus en plus aux timbres, et fournit à la philatélie de nouvelles recrues. Même les commémoratifs, si vivement attaqués au début, jouent dans cette diffusion, comme nous le verrons plus loin, un rôle bienfaisant.

Mais voici qu'une nouvelle rumeur sinistre se propage. On spéculé trop sur les timbres. La philatélie en mourra. Nous allons voir ce qu'il faut penser de cette prophétie.

L'Assemblée Générale 1993

Il est 9 h.15, la séance est ouverte en présence de 55 adhérents; record battu...

Vous y étiez ? Soyez-en remerciés et nous ne pouvons que regretter l'absence des amicalistes qui n'ont pu se déplacer. Il est vrai que 31 d'entre-eux, non seulement ne résident pas à La Roche-sur-Yon, mais habitent souvent fort loin du chef-lieu.

Après la signature de la feuille de présence, le Trésorier recense 25 participants au repas prévu, cette année, au Poiré-sur-Vie. Le Président y va de son inévitable et traditionnelle allocution de bienvenue. Les discours les plus courts sont les mieux retenus....



Le Bureau... sauf le photographe professionnel.

Le bulletin n° 2 édité par le G.P.V. est remis à l'assistance.

La lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 1992 n'appelle aucune observation. Il est adopté à l'unanimité. Cinq des six nouveaux adhérents de 1993 se présentent et nous leur souhaitons de s'intégrer au mieux au sein de notre active amicale.

A l'ordre du jour figurait la décision (temporaire ?) prise par le Conseil d'administration de se séparer du Groupement Philatélique vendéen. Les principales raisons en sont explicitement données. Une seule question est posée par un adhérent et la réponse fournie paraît satisfaisante à l'Assemblée. Seul le montant de la cotisation annuelle prête à discussion. Il est vrai que, pour des raisons de commodité (information des absents), elle paraissait déjà fixée, sur les convocations, sous la forme "Cotisation : 185 frs". Il aurait mieux valu y porter "Cotisation

proposée : 185 frs", son montant devant être fixé statutairement par l'A.G.. Il en est pris bonne note pour les années à venir. Le détail en est fourni :

- cotisation fédérale : 16 frs
- Philatélie Française: 145 "
- G.P.C.O. : 10 "
- A.P.Y. : 14 " (!)

et approuvé à mains levées, à l'unanimité moins une voix.

La vérification des comptes ayant été réalisée avant l'A.G., le Trésorier remet à chacun un bilan financier de l'exercice clos en 1993. L'état de la trésorerie est encore satisfaisant, bien que les charges 1993 soient proportionnellement plus élevées que les années passées et les recettes moins importantes. Adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant (4 membres) et au remplacement d'un sortant et du secrétaire. Un appel de candidature est lancé et il faut insister afin qu'un candidat se manifeste. M. AUDUREAU, sollicité, accepte et il en est remercié. Il est par contre **impossible** de trouver un second volontaire qui puisse remplir les fonctions de secrétaire. C'est donc Mme PAUVERT qui est désignée par l'assistance comme "volontaire d'office". Eu égard à sa situation familiale, pouvait-elle vraiment refuser d'aider son époux ? That is the question....



Une (petite) partie de la salle...

Une pose d'un quart d'heure est alors accordée et le Conseil se réunit pour élire le Bureau. Sont nommés :

SUITE PAGE 32

La traditionnelle tombola permet de distribuer une bonne dizaine de lots de valeur, en partie offerts par Daniel HARJANI.

Rendez-vous est pris pour la galette des Rois...qui ne sera plus qu'un souvenir à la sortie de ce bulletin.

La séance est levée à 12 h.45 et chacun se rend au vin d'honneur servi généreusement tout-à-côté.

Et les convives de se diriger vers le restaurant BUTON au POIRE-SUR-VIE où un déjeuner exceptionnel sera servi dans la plus joyeuse des ambiances. Il restera gravé dans les mémoires !

Y. PAUVERT



Le restaurateur n'est pas un faussaire en philatélie, mais il sait très bien "fabriquer" un timbre-poste en délicieuse pâtisserie... impossible à collectionner !

- président : Y. PAUVERT
- 1er vice président : G. ABERT
- 2ème vice président : J.-P. HURTAUD
- trésorier et circulations : A. DUPOND
- secrétaire : Mme M. PAUVERT
- nouveautés : J.-P. GAUDEMER

pose suivie d'une projection de photos des réunions passées et de timbres "Liberté" comportant des variétés.

On passe ensuite aux bilans des activités des responsables de certaines fonctions :

- trésorerie et circulations : il faut impérativement verser sa cotisation annuelle avant le 1er avril pour une bonne réception de la revue fédérale, d'une part, et ne pas conserver les circulations plus de 2 ou 3 jours, d'autre part.
- service des nouveautés : pas trop de problèmes, sauf celui de trésorerie difficilement surmonté, eu égard au nombre invraisemblable d'émissions de timbres et souvenirs émis par la Poste en décembre (plus de 9.000 frs à trouver pour régler la facture de l'Administration !).
- responsable des Jeunes : J.-P. HURTAUD confirme l'adhésion de 16 jeunes à l'A.P.Y.. Il en est vivement félicité. C'est un travail de longue haleine enfin récompensé.
- Salon des Collectionneurs : Vous vous y êtes probablement rendus et n'avez pas été déçus, du moins je le suppose. Il est donc superflu d'en parler (voir compte-rendu par ailleurs).

Au dernier chapitre des "Questions diverses", il est rappelé que tout changement d'adresse doit être signalé au Président, chargé de répercuter l'information auprès du Trésorier, des responsables des circulations des nouveautés et ...du secrétaire.



Les histoires (salées!) d'Amédée en font pleurer notre "doyen"!

FIN PAGE 31

CHOPIN ? VOUS AVEZ DIT CHOPIN ?

Il y a peu de temps, j'ai eu la surprise de m'entendre poser la question : "vous parlez souvent de "chopin", mais de quoi s'agit-il ?".

On peut, je pense, définir cette **expression** souvent utilisée par les collectionneurs, de la façon suivante : **achat**, à un prix très inférieur à sa valeur réelle, d'une pièce de collection vendue habituellement à un prix très supérieur. Exemple : achat pour 10 frs d'un timbre valant 1.000 frs... ou plus. Bien entendu, il faut exclure d'office tout achat de cette nature provenant d'un vol dont l'auteur se débarrasse à vil prix. Et vous pourriez être accusé de recel !

Mais alors, vous vous demandez pour quelle raison le négociant "patenté" est amené à vous faire ce cadeau. Tout simplement, parce qu'il n'en connaît pas la valeur réelle, soit par pure ignorance, soit parce qu'il n'a pas vu le petit détail (ou variété) qui en multiplie sa valeur par ...X... frs, soit plus souvent, parce qu'il refuse à se plonger dans un examen minutieux de chacune des pièces offertes à la clientèle.

A titre d'exemple, le dernier chopin connu a été réalisé par un membre de l'A.P.Y. -il se reconnaitra- de la façon suivante. S'étant rendu dans un petite brocante campagnarde de plein air, il acquit pour 10 frs chez un jeune marchand de timbres, un carnet "Coq de Decaris" dont l'impression était très dégradée. Malgré les doutes de notre amicaliste, (il ne risquait rien pour 10 frs), pensant que, peut-être, ce carnet était détérioré (tombé à l'eau ? Victime de l'humidité ?...), il prit l'attache d'un expert en philatélie qui lui confirma, ipso facto, l'authenticité de cette rare variété. Mis en ventes sur offres, ce carnet fut vendu...9.000 frs par son heureux propriétaire.

On peut donc faire un chopin, le plus souvent, par pur hasard. On peut également en rechercher en permanence et là, on perd son temps ...et on est souvent déçu, car le caractère propre et constitutif d'un chopin est d'être involontaire. Mais il est parfois indispensable d'avoir un oeil critique et exercé.

Personnellement, j'en ai fait 3 ou 4 dans ma déjà longue "carrière" de collectionneur. Telle cette pièce cédée par un marchand de cartes postales moyennant 5 frs et qui figurait, un mois plus tard, sur la couverture d'un catalogue de ventes sur offres avec un prix **de départ** de 3.000 frs.... Ou cette "variété" dont on soupçonnait depuis longtemps l'existence, acquise 10 frs à Philex-France. Cette découverte, communiquée à l'Académie de Philatélie dans son n° 92 de 1982, page 58, fit grand bruit à l'époque et provoqua une offre d'achat d'un niçois ...avec un chèque en blanc.

Certains chopins sont légendaires, tel celui du 1 fr vermillon vendu 1 sou à la Bourse du carré Marigny en ...1901, puis cédé immédiatement 10 frs par le second à un troisième qui le revendit 60 frs à un quatrième. Et, si on veut bien considérer que l'érosion monétaire en 90 ans doit bien se situer autour d'un coefficient de 1.000....

En conclusion, nous vous souhaitons d'en faire beaucoup, mais ne rêvez pas trop, seul le hasard peut, rarement, vous venir en aide !

En espérant avoir éclairé votre lanterne....

Y. PAUVERT

TAILLANDIERS
PHILATÉLIE

65, rue de la Roquette 75011 PARIS
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

TEL. 47.00.97.71

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER**

ABONNEMENT

Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS

SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

FOCH
ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37

LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon - Tél. 51.62.18.14

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES: "MONNAIES - MEDAILLES 17"

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONAISE

A.P.Y.

hésitez-vous...

découvrez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

LE 12ème SALON des COLLECTIONNEURS

La preuve est faite, il faut être téméraire pour réussir.

La presse et la télévision (Canal 15) en ont fait largement l'écho et, la plupart d'entre-vous s'y étant rendus, ce résumé ne fait que confirmer ce que vous avez pu constater de visu.

Ainsi, sur l'insistance de M. LEVEQUE, responsable à la SEMYON, nous avons transféré notre Salon annuel au Parc des expositions des Oudairies, aidé en cela par la Ville, pour deux raisons essentielles. La première est la conséquence de l'importance et de la notoriété de notre manifestation annuelle qui avaient pour résultat de devoir refuser, chaque année, de plus en plus d'exposants, faute d'emplacements suffisants (souvenez-vous du "tassement" du Salon 1993 !). La seconde, résultant de la première, faisait que les règles de sécurité n'étaient plus véritablement assurées. "On" nous l'avait fait gentiment remarquer....

Inutile de vous dire que les 2.000 m2 à combler au Parc des Expositions nous faisaient un peu peur. Mais nos craintes n'étaient pas fondées, puisque 75 exposants y participaient, originaires de Villes situées à l'intérieur d'une courbe ROUEN, PARIS, DIJON, TOULOUSE, AGEN, BORDEAUX. Et, dans les 48 heures précédentes, 3 professionnels n'ont encore pu être accueillis !

Déjà, à 9 h.30, une bonne cinquantaine de visiteurs faisaient la queue dans le hall, puis ce fut, selon l'expression d'un journaliste, "la grande marée des collectionneurs...un jour de grande marée au Pont d'Yeu" ! Il n'est pas exagéré de dire que nous vîmes entrer, à jet continu, 2.000 visiteurs, jeunes ou âgés, venus parfois de fort loin en voiture et même parfois par le train (un collectionneur de SOISSONS a tenu à nous féliciter...).



Trois amicalistes très absorbés à l'entrée !

La bonne humeur était de règle, même si nos "caissières" furent parfois débordées, puis paniquées, lorsqu'elles s'aperçurent que le président n'avait pas été assez optimiste et qu'elles allaient manquer de billets d'entrée. Fort heureusement, nous fûmes secourus par miracle (il est vrai que nous avions un visiteurs de LOURDES...) par un marchand (merci Gérard MOINARD) qui en "trainait" avec lui à chaque Salon.

Traditionnellement, à midi, des apéritifs furent offerts aux participants et autres, cérémonie réalisée avec dextérité par Madame BELLEIL (l'expérience passée ne l'a pas abandonnée), aidée en celà par deux amicalistes également fort au courant de "ces choses". Et nous n'avions pas prévu suffisamment de tables pour le déjeuner servi par notre extraordinaire traiteur, M. RETHORE, qui, pour un prix modique, avait su concocter des menus au choix "à s'en mettre plein le lampe". Ce qui a fait dire à Mme GEOFFROY, négociante : "J'ai un reproche à faire au sujet du repas, oui, l'an prochain, demandez donc au restaurateur de prévoir des menus moins copieux " (sic).

Allons, sans entrer dans les détails et pour ne pas faire preuve d'auto-(grande) satisfaction, nous pouvons dire que ce 12ème Salon a dépassé toutes nos espérances. Et jamais autant de professionnels et de collectionneurs ne nous ont adressé autant de compliments en souhaitant que cette même salle soit utilisée pour le 13ème du genre le... 22 janvier 1995, date probable (on le prépare déjà !).



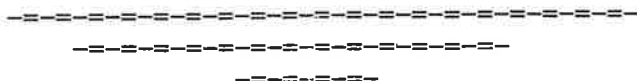
Une vue ...du tiers de la Salle

Nous avons été très sensibles à l'amitié témoignée par la présence de Présidents et Membres d'Amicales vendéennes et extra-départementales. C'est très gentil à eux et nous saurons nous en souvenir.

Et je ne saurais en terminer sans remercier **très très sincèrement** la dizaine d'amicalistes, ainsi que leurs épouses, qui se sont relayés avec beaucoup de coeur et de dévouement pour soulager le président qui, le soir, avait l'impression d'avoir parcouru 200 kms en vélo, tout en discutant avec les uns et les autres, connus ou inconnus.

Encore un grand merci à tous et à toutes... et vivement l'an prochain qu'on recommence !

Yves PAUVERT



VIVE LA GALETTE !

N'oublions pas la Galette des Rois du 6 janvier. Une quarantaine de participants servis ... comme des rois par Gérard ABERT et Michel OLIVIER. Il y en eut largement pour tout le monde ... Un seul fut "oublié", le président qui réalisa trop tard que la digestion des larges parts était bien avancée. Peut-être aussi a-t-on voulu lui éviter un surplus de cholestérol ? Sait-on jamais !



Ce qui n'empêche pas de parler de philatélie ...

Il est toujours bon de fouiller dans les vieux papiers des brocanteurs....

Vous trouverez donc ci-dessous un moyen rapide de reconnaître à quel pays appartient un timbre dont le libellé peut prêter à confusion. Et il est vraisemblable que beaucoup de jeunes...et de moins jeunes, notamment les amateurs de collections thématiques, identifieront plus facilement des timbres parfois mystérieux.

I. — Le nom du pays est écrit sur le timbre.

a) En français.

Ou d'une façon qui ne peut laisser aucune hésitation (NEW-ZEALAND pour NOUVELLE ZÉLANDE).

b) En langue étrangère.

Et présentant une différence sensible avec l'appellation française

(Posta) Austria	Levant Autrichien.
British East Africa	Afrique orientale Anglaise.
British South Africa	Afrique du Sud Anglaise.
Cape of Good Hope	Cap de Bonne-Espérance.
Confederate States	Etats Confédérés.
Confed. Granadina	Colombie (Nouvelle Grenade).
Dansk Vestindien	Antilles Danoises.
Deutsch Neu Guinea	Nouvelle Guinée Allemande.
Deutsch Ostafrika	Afrique orientale Allemande.
Deutsches Reich	Allemagne.
Deutsch Südwestafrika	Afrique du Sud Allemande.
Duttia	Datie.
East Africa and Uganda	Afrique orientale Anglaise.
Gold Coast	Côte d'Or.
Helvetia	Suisse.
King Edward VII Land	Terre d'Edouard VII.
Magyar Kir.	Hongrie.
(Posta) Napoletana	Deux-Siciles.
Nederland	Pays-Bas.
Nederl. Indie	Indes Néerlandaises.
Newfoundland	Terre-Neuve.
New South Wales	Nouvelle Galles du Sud.
Nieuwe Republiek	Nouvelle République.
Norddeutscher Postbezirk	Allemagne du Nord.
Norge	Norvège.
Nova Scotia	Nouvelle Ecosse.
Nueva Granada	Colombie (Nouvelle Grenade).
Oesterreich	Autriche, Crète ou Levant.
(Posta) Romana	Roumanie.
South Australia	Australie du Sud.
Straits Settlements	Malacca
Sverige	Suède.
Thurn und Taxis	Tour et Taxis (Allemagne)
United States	Etats-Unis.
Vandiemensland	Tasmanie.
Virgin Islands	Iles Vierges
Western Australia	Australie Occidentale
Z. Afr. Republik	Transvaal.

c) En caractères grecs ou slaves.

ΑΘΗΝΑΙ	Grèce (Athènes).
БЪЛГАРИЯ	Bulgarie.
БЪЛГАРСКА	
ΚΡΙΤΗ	Crète.
ΕΛΛ. ou ΕΛΛΑΣ	Grèce.
ΙΚΑΡΙΑΣ	Icarie.
ΙΟΝΙΚΟΝ ΚΡΑΤΟΣ.	Ioniennes
ΣΑΜΟΥ	Samos
СРБИЈА	Serbie.
СРБСКА	

II. — Le nom du pays est indiqué par des initiales ou par une abréviation.

Africa	Afrique Portugaise
C. S.	Etats Confédérés.
EE. UU. del E. S. del T.	Tolima
HRZGL	Holstein.
K. Pr.	Prusse.
K. Würt.	Wurtemberg.

N. S. W.	Nouvelle Galles du Sud
N. Z.	Nouvelle Zélande.
P. S. (monogramme)	Cauca.
P. S. N. C.	Océan Pacifique.
R. F.	France.
R. H.	Haïti.
S. H.	Schleswig-Holstein
U. G.	Ouganda.
U. S.	Etats-Unis
U. S. A.	Etats-Unis

III. — Le timbre ne porte pas l'indication du nom du pays

a) Il porte des inscriptions en lettres latines.

Il toujours un des mots de l'inscription est plus saillant que les autres. En cherchant ce mot saillant dans le tableau ci-dessous, on identifiera le timbre immédiatement :

A PAYER	Belgique.
A PERCEVOIR, <i>chiffre au milieu</i>	Belgique.
» <i>chiffre à gauche.</i>	France
» <i>chiffre au-dessous</i>	Guadeloupe.
AVIS-PORTO	Danemark.
AVOS	Macao
BOLLO STRAORDINARIO.	Toscane.
CARRIERS.	Etats-Unis
CERRADO Y SELLADO	Mexique.
CERT TEL.	Espagne.
COLIS-POSTAL.	Algérie.
COMUNICACIONES	Espagne.
CONGRESO DE LOS DIPUTADOS.	Espagne.
CORREIO	Portugal.
CORREIOS E TELEGRAPHOS	Portugal.
CORREO OFICIAL.	Espagne.
CORREOS, <i>armoiries.</i>	Dominicaine.
» <i>effigie d'homme</i>	Vénézuéla
CORREOS, <i>effigie de femme</i>	Antilles Espagnoles.
» <i>ou</i>	Espagne.
» <i>tête de Liberté</i>	Philippines.
CORREOS INTERIOR	Philippines
CORREOS Y TELE S	Espagne.
CORRESPONDENCIA URGENTE	Espagne
DEFICIT	Pérou
DEPARTMENT TELEGRAPH	Ceylan
DILIGENCIA	Uruguay.
DUPLICATE	Etats-Unis.
ELECTRIC TELEGRAPHS.	Nouvelle-Galles du Sud.
ETUA KENETA	Hawaï.
ESCUELAS.	Vénézuéla
FALTA DE PORTE	Mexique.
FRANCO.	Suisse.
FRANCO-BOLLO, <i>chiffre.</i>	Italie ou Sardaigne.
»	Deux-Siciles
» <i>effigie à droite.</i>	Italie.
»	Sardaigne.
» <i>tiare et clefs</i>	Etats de l'Eglise.
FRANCO-MARKE	Brême.
FRANQUEO	Pérou.
FRANQUICIA POSTAL	Espagne.
FRIMARKE, <i>armoiries</i>	Wurtemberg.
» <i>effigie</i>	Prusse.
FRIMARKE, <i>Local bref.</i>	Suède.
FRIMARKE, <i>Kgl. post.</i>	Danemark.
FRIMARKE	Norvège.
GENERAL DIRECTORATET FOR	Danemark.
H. H. NAWAB SHAH JAHAN REGAM	Biopal.
IMPUESTO DE GUERRA	Espagne.
INLAND	Libéria.
INLAND REVENUE	Grande-Bretagne.

INSTRUCCION	Vénézuëla.
JAMES M. BUCHANAN	Baltimore.
JUBILÉ DE L'UNION POSTALE	Suisse.
K.K. POSTSTEMPEL, <i>valeur en kreuzer</i>	Autriche.
» <i>valeur en soldo</i>	Lombardie.
LAND-POST	Bade.
LOCAL POST	Turquie.
LÜSEN	Suède.
MILIT. POST	Bosnie.
NO HAY ESTAMPILLAS	Colombie.
ORTS POST	Suisse.
P. D.	St-Pierre et Miquelon
P. E.	Egypte.
PACCHI POSTALI	Italie.
PAGO \$ (et valeur)	Tunaco.
PAID	Memphis.
PARA	Egypte.
POPAYAN	Cauca.
PORTE DE CONDUCCION	Pérou.
PORTE FRANCO	Pérou.
PORTE DE MAR	Mexique.
PORTEADO	Portugal.
PORTO-PFLICHTIGE	Wurtemberg.
POST	Antilles Danoises.
POST OFFICE	Danemark.
POST STAMP	New-York.
POSTAGE, <i>effigie</i>	Haiderabad.
» <i>vue d'un port</i>	Grande-Bretagne.
POSTAGE DUE	Nouvelle Galles du Sud
POSTAGE & REVENUE	Australie (Conféd.)
POSTE ESTENSE	Grande-Bretagne.
POSTE LOCALE, <i>croix de Genève</i>	Modène.
» <i>croissant</i>	Suisse.
» <i>inscriptions</i>	Turquie.
POSTES, <i>chiffre</i>	Alsace-Lorraine.
» <i>lion</i>	Belgique.
» <i>effigie</i>	Belgique.
POSTMARK	Luxembourg.
POSTVÆSENETS OVERBESYRSELSE	Brunswick.
POSTZEGEL	Danemark.
R.	Pays-Bas.
RAPID TEL.	Jhind.
RAYON	Etats-Unis
RECARGO	Suisse.
REGISTERED	Espagne.
REICHSPOST	Libéria.
RÉSEAU D'ÉTAT	Allemagne.
SCRISOREI	France.
SEGNATASSE	Roumanie.
SERVICE	Italie.
SERVIÇO POSTAL	Indes Anglaises
SOBRE PORTE	Brésil.
SOM UESORGET	Colombie.
SOM UINDLÖST	Norvège.
SONORA	Norvège.
TASSA GAZZETTA	Mexique.
TE BETALEN, <i>lilas</i>	Modène.
» <i>vert</i>	Surinam.
» <i>rose</i>	Curaçao.
» <i>bleu</i>	Indes Néerlandaises
» <i>chiffres ornés</i>	Pays-Bas.
TELEGRAFO NACIONAL, <i>armoiries en-</i> <i>tourées d'une couronne</i>	Indes Néerlandaises.
TELEGRAFO NACIONAL, <i>armoiries en-</i> <i>tourées de drapeaux</i>	Pays-Bas.
TELEGRAFOS	Argentine.
TELEGRAPH, <i>non dentelés</i>	Pérou.
» <i>dentelés</i>	Espagne.
TELEGRAPHS	Antilles Espagnoles
TÉLÉGRAPHIE	Philippines.
TÉLÉGRAPHES	Cachemire.
TELEGRAPHIO DO INTERIOR	Bavière.
TIMBRE IMPÉRIAL	Grande-Bretagne.
TIMBRE DE INSTRUCCION	Suisse.
TIMBRES PARA TELEGRAMAS	Belgique.
TJENESTE	Brésil.
ULTRAMAR, 1868, 1869, 1871	France.
ULTRAMAR, <i>autres millésimes</i>	Salvador.
WESTERN UNION	Salvador.
ZEITUNGS	Danemark.
	Antilles Espagnoles.
	Cuba.
	Etats-Unis.
	Autriche.
	Lombardie.

b) Il ne porte pas d'inscriptions en lettres latines.

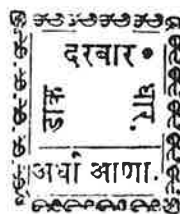
C'est alors sur le principal motif de son dessin qu'il faut se guider:

1. — Timbres avec sujets ou caractères européens.

Aigle à 2 têtes, <i>chiffre sur le ventre</i>	Serbie.
» <i>chiffres dans les coins</i>	Bosnie.
» <i>chiffres au-dessous</i>	Grèce.
» <i>addition au dessin de</i> <i>petits cercles</i>	Russie.
Aigle à 2 têtes, <i>KREUZER en exergue</i> » <i>SOLDI en exergue</i>	Pologne.
Ancre en croix	Russie.
Armoiries indécises, <i>soutenues par</i> <i>2 licornes</i>	Levant Russe.
Armoiries indécises, <i>soutenues par</i> <i>2 nègres</i>	Finlande.
Cabotin	Autriche.
Canon	Lombardie.
Caractères grecs	Russie.
Caractères orientaux en surcharge	Nowanuggur.
Château	Cachemire.
Chiffre sur <i>fond guilloché</i>	Jhalawar.
» <i>entouré d'étoiles</i>	Bulgarie.
» <i>au-dessous d'un aigle hé-</i> <i>raldique</i>	Japon.
» <i>Taux quatre coins</i>	Grèce.
» <i>valeur en АЕИТА</i>	Grèce.
» <i>valeur en ИΑΡΑΔΕΣ</i>	Levant Russe.
» <i>valeur en КОИ</i>	Monténégro.
» <i>valeur en НОВІИВ</i>	Monténégro.
» <i>valeur en ХЕАЕРА</i>	Monténégro.
Chrysanthème	Japon.
Cor de poste	Hongrie.
Croissant	Turquie.
Croix de Genève	Suisse.
Divinité hindoue	Népal.
Don Quichotte (épisodes)	Espagne.
Effigie, <i>caractères amhariques</i>	Abyssinie.
» <i>caractères asiatiques</i>	Siam.
» <i>lion au-dessous</i>	Perse.
» <i>valeur en КREUZER</i>	Autriche.
» <i>valeur en SOLDI</i>	Hongrie.
Effigie, <i>valeur en НОВІ</i>	Levant Autrichien.
» <i>valeur en ХЕАЕРА</i>	Lombardie.
» <i>valeur en КРІІІА</i>	Monténégro.
» <i>valeur en ИΑΡΑ</i>	Monténégro.
» <i>valeur en КОИ ou en ПСВ</i>	Monténégro.
Lion, <i>tenant un drapeau</i>	Serbie.
Lion, <i>tenant un sabre</i>	Russie.
Mercure	Abyssinie.
Minaret et palmier	Perse.
Monuments (Statues, etc.)	Finlande.
Navire	Autriche.
Paysage	Maroc.
Poignard, <i>vertical</i>	Russie.
» <i>horizontal</i>	Levant Russe.
Sphinx	Monténégro.
Tête de bœuf	Rajppeepla.
Tête de tigre	Alwar.
Toughra (signature du Sultan)	Bundi.
Trident	Nowanuggur.

2. — Timbres avec caractères orientaux.

Timbre rond	Afghanistan.
Timbre ovale	Cachemire.
Timbre rectangulaire ou carré	Holkar.
	Bhor.



Dhar.



Afghanistan.



Faridkot.



Bhore.



Faridkot.



Pountch.



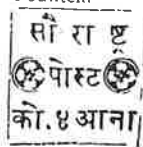
Pountch.



Soruth.



Afghanistan.



Soruth.



Faridkot.



Cachemire.



Datia.



Nandgame.



Népal.



Haiderabad.



Japon.

IV. — Une Surcharge modifie l'origine du timbre

a) Surcharge du nom du pays en abrégé.

A & T	Annam et Tonkin.
B	Bangkok.
B C A	Afrique centrale Anglaise
C C H	Cochinchine.
G	Griqualand.
G A R	Gabon.
G P E	Guadeloupe.
M Q E	Martinique.
N C E	Nouvelle-Calédonie.
N S B	Nossi-Bé.
P	Pérak.
R	Réunion.
R O	Roumélie Orientale
S	Selangor.
S P M	Saint-Pierre et Miquelon
S U	Sungei-Ujong

b) Surcharge d'une nouvelle valeur.

Sur timbres-poste des Colonies Françaises :		
Type groupe, 25c sur 35.	Tahiti.	
" 25 sur 40.	Nossi-Bé.	
" 25 sur 21.	Tahiti.	
Type déesse, 2c sur 21.	Réunion.	
" 5 sur 10.	Madagascar.	
" 05 sur 10.	Nossi-Bé.	
" 5c sur 10.	Madagascar.	
" 5 sur 20.	Nossi-Bé.	
" 5c sur 20.	Sénégal.	
" 5 sur 25.	Nossi-Bé.	
" 05 sur 25.	Cochin hine.	
" 5 sur 30.	Madagascar.	
" 05 sur 40.	Sénégal.	
" 10 sur 4.	Madagascar.	
" 10 sur 20.	Sénégal.	
" 15 sur 1.	Diégo.	

Type déesse, 15 sur 5.

" 15 sur 10.

" 15 sur 20.

" 15 sur 25.

" 15 sur 30.

" 15 sur 1 fr.

" 25 sur 5.

" 25 sur 10.

" 25 sur 30.

" 25 sur 40.

" 52 sur 75.

Sur timbres-taxe des Colonies Françaises :

Sur timbres-poste de France :

c) Surcharge d'une nouvelle monnaie.

Valeur en annas	Thibet et Zanzibar
" centimes	Grèce et Levant.
" centimos	Maroc.
" cents	Chine.
" franc	Grèce
" para sur Allemagne	Levant.
" para sur Autriche	Albanie et Levant.
" para sur Grande-Bret.	Levant.
" para sur Italie	Afrique orient. allem.
" paras	Levant
" pesas	Grèce et Levant.
" piaster	Levant.
" piastra	Levant et Chine.
" piastre	Thibet.
" piastres	Thibet.
" pies	
" rupees	

d) Diverses.

ALBANIA	Levant.
BEYROUTH	Levant.
C. E. F.	Chine
Caractères orientaux, sur Japon.	Chine.
" sur Indes anglaises	Corée.
Caractères grecs, sur Turquie.	Gwalior.
Caractères russes, sur Russie.	Mytilène.
CALIMNO.	Chine.
CASO	Egée.
CINQUANTENAIRE	Egée.
COLIS POSTAUX, sur taxe Col. Franç.	Nouvelle Calédonie
COLON-COLOMBIA	Côte d'Ivoire.
COS	Panama.
COSTANTINOPOLI (ou CONSTANTINOPLE)	Egée.
DARDANELLE	Levant.
DJBOUTI.	Levant.
DURAZZO.	Côte des Somalis
EROSTE	Levant.
GERUSALEMME (ou IERUSALEM)	Levant.
JAFFA	Levant.
JANINA.	Levant.
KARKI.	Egée.
KERASSUNDE.	Egée.
LA CANEA	Levant.
LEROS.	Crète.
Lion, sur Roumélie orientale.	Egée.
LIPSO	Bulgarie du Sud
METEJIN.	Egée.
MONT-ATHOS.	Levant.
NISIROS	Levant
OIL RIVERS.	Egée.
Paraphe, sur Cuba.	Côte du Niger.
PATMOS	Porto-Rico.
PISCOPI	Egée.
RIZEH	Egée.
RODI	Levant.
SALONICCO (ou SALONIQUE)	Egée.
SCARPANTO.	Levant.
SCUTARI DI ALBANIA	Egée.
SIMI.	Levant.
SMIRNE (ou SMYRNE)	Egée.
SOMALIA ITALIANA.	Levant.
STAMPALIA	Bénadir.
TIMBRE-POSTE, sur taxe de France.	Egée.
TRÉBIZONDE (ou TRÉBISONDE)	Maroc.
VALONA	Levant.

LISTE DES PAYS AYANT DEJA EMIS DES TIMBRES AU DEBUT DU SIECLE

Abyssinie
 Açores
 Afghanistan
 Afrique centrale anglaise
 Afrique méridionale anglaise
 Afrique occidentale française
 Afrique orientale allemande
 Afrique orientale anglaise
 Afrique orientale portugaise
 Afrique portugaise
 Afrique sud-ouest allemande
 Aitutaki
 Alexandrie
 Algérie
 Allemagne
 Allemagne du Nord (Conf.)
 Allemagne (Empire)
 Alsace-Lorraine
 Alwar
 Angola
 Angra
 Anjouan
 Annam et Tonkin
 Antigua
 Antilles anglaises
 Antilles danoises
 Antilles espagnoles
 Antilles françaises
 Antioquia
 Argentine
 Australie
 Australie méridionale
 Australie occidentale
 Autriche
 Autriche-Hongrie
 Bade
 Bahamas
 Bamra
 Barbade
 Bavière
 Béchuanaland britannique
 Belgique
 Bénadir
 Bengasi
 Bénin
 Bergedorf
 Bermudes
 Bhopal
 Bhoire
 Biscaye et Navarre
 Bogota
 Bolivie
 Bolivie
 Bornéo britannique
 Bosnie-Herzégovine
 Boyaca
 Brême
 Brésil
 Brunei
 Brunswick
 Buenos-Aires
 Bulgarie
 Bundi
 Bussahir
 Cachemire
 Caïmanes (Iles)
 Cameroun
 Canada
 Canton
 Cap de Bonne Espérance
 Cap Vert
 Carolines (Iles)
 Carthagène
 Catalogne
 Cavalle
 Ceylan
 Chamba
 Charkari
 Chili
 Chine
 Chine (Bur. allemands)
 Chine (Bur. anglais)
 Chine (Bur. français)
 Chine (Bur. japonais)
 Chine (Bur. russes)
 Chypre
 Cochinchine
 Colombie
 Colombie (États-Unis de)
 Colombie (République)
 Colombie britannique
 Colonies françaises
 Comores
 Congo belge
 Congo français
 Congo portugais

Cook (Iles)
 Cordoba
 Corée
 Corée (Bur. japonais)
 Corrientes
 Costa-Rica
 Côte d'Ivoire
 Côte du Niger
 Côte d'Or
 Côte des Somalis
 Crète
 Crète (Bur. autrichiens)
 Crète (Bur. français)
 Crète (Bur. italiens)
 Cuba
 Cucuta
 Cundinamarca
 Curaçao
 Dahomey
 Danemark
 Daria
 Dédagh
 Deux-Siciles
 Dhar
 Diago-Suarez
 Dominique
 Dominique
 Fgée
 Fglise (Fiats de l')
 Egypte
 Elobey, Annobon y Corisco
 Entre-Rios
 Equateur
 Erilhrée
 Espagne
 États-Unis d'Amérique
 Falkland
 Faridkot
 Fernando-Po
 Fidji
 Finlande
 France
 Funchal
 Gabon
 Gambie
 Gibraltar
 Gilbert et Ellice
 Grande-Bretagne
 Grande-Comore
 Grèce
 Grenade
 Griqualand
 Guadeloupe
 Guam
 Guanacaste
 Guatemala
 Guinée espagnole
 Guinée française
 Guinée portugaise
 Guyane anglaise
 Guyane française
 Gwalior
 Haiderabad
 Haïti
 Hambourg
 Hanovre
 Haut-Sénégal et Niger
 Hawaï
 Héligoland
 Hoi-Hao
 Holkar
 Holstein
 Honduras
 Honduras britannique
 Hongkong
 Hongrie
 Horta
 Icarie
 Indes anglaises
 Inde française
 Indes néerlandaises
 Indes portugaises
 Indo-Chine
 Inhambane
 Ioniennes (Iles)
 Islande
 Italie
 Italie (Royaume)
 Jaipur
 Jamaïque
 Japon
 Jhind
 Johore

Kedah
 Kelantan
 Kiatschou
 Kishengarh
 Kouang-Tchéou-Wan
 Labuan
 Lagos
 Leward (Iles)
 Lemnos
 Levant allemand
 Levant anglais
 Levant autrichien
 Levant français
 Levant italien
 Levant roumain
 Levant russe
 Libéria
 Liechtenstein
 Lombardo-Vénétie
 Lorenzo-Marqués
 Lubeck
 Luxembourg
 Macao
 Madagascar
 Madère
 Malacca
 Malaisie
 Maldives
 Malte
 Mariannes (Iles)
 Maroc (Postes chérifiennes)
 Maroc (Bur. allemands)
 Maroc (Bur. anglais)
 Maroc (Bur. espagnols)
 Maroc (Bur. français)
 Marshall (Iles)
 Martinique
 Maurice
 Mauritanie
 Mayotte
 Mecklembourg-Schwerin
 Mecklembourg-Strelitz
 Medellin
 Mexique
 Modène
 Mohéli
 Monaco
 Mongtze
 Monténégro
 Montserrat
 Mozambique
 Mozambique (Compagnie de)
 Mytilène
 Nabha
 Nandgame
 Naples
 Natal
 Negri-Sembilan
 Nepal
 Nevis
 Nicaragua
 Nigeria du Nord
 Nigeria du Sud
 Niue
 Norvège
 Nossi-Bé
 Nouveau-Brunswick
 Nouvelle Calédonie
 Nouvelle Ecosse
 Nouvelle Galles du Sud
 Nouvelle Grenade
 Nouvelle Guinée allemande
 Nouvelle Guinée anglaise
 Nouvelles Hébrides
 Nouvelle République
 Nouvelle Zélande
 Nowanuggur
 Nyassa
 Nyassaland
 Obock
 Océanie (Et. Français)
 Orange
 Orcha
 Ouganda
 Packoi
 Pahang
 Panama
 Papua
 Paraguay
 Parme
 Patiala
 Pays-Bas
 Penrhyn
 Pétrak
 Pérou
 Perse

Philippines
 Ponta-Delgada
 Port-Lagos
 Port-Saïd
 Porto-Rico
 Portugal
 Pountch
 Prince-Fidouard
 Prusse
 Queensland
 Rajpnepla
 Réunion
 Rhodésie
 Rio de Oro
 Romagne
 Roumanie
 Roumélie orientale
 Russie
 Saint-Christophe
 Sainte-Hélène
 Sainte-Lucie
 Sainte-Marie de Madagascar
 Saint-Martin
 Saint-Pierre et Miquelon
 Saint-Thomas et Prince
 Saint-Vincent
 Salomon (Iles)
 Salvador
 Samoa
 Samos
 Santander
 Sarawak
 Sardaigne
 Saxe
 Schleswig
 Schleswig-Holstein
 Scinde
 Selangor
 Sénégal
 Sénégal et Niger
 Serbie
 Seychelles
 Shanghai
 Siam
 Sicile
 Sierra-Leone
 Sirmoor
 Somalie anglaise
 Somalie française
 Somalie italienne
 Soruth
 Soudan égyptien
 Soudan français
 Stellaland
 Suède
 Suez (Canal de)
 Suisse
 Sungai-Ujong
 Surinam
 Swaziland
 Tahiti
 Tasmanie
 Tchongking
 Terre-Neuve
 Thessalie
 Tibet
 Timor
 Tobago
 Togo
 Tolima
 Tonga
 Toscane
 Tour et Taxis
 Transvaal
 Travancore
 Trengganu
 Trinité
 Tripolitaine et Cyrenaïque
 Tunisie
 Turks (Iles)
 Turquie
 Uruguay
 Valence
 Vathy
 Vénézuéla
 Victoria
 Vierges (Iles)
 Wadhwan
 Wurtemberg
 Yunnanfou
 Zambézie
 Zanzibar
 Zanzibar (Bur. français)
 Zouloulou

HISTOIRE FUMEUSE

Saviez-vous qu'un cigare était à l'origine d'une anecdote (peut-être fumeuse ?) qui fit un "tabac" à l'époque ? Cela concerne une célébrité mondiale : le "One cent" noir sur magenta de 1856 de Guyane britannique (actuelle République de Guyane en Amérique du Sud).

Paris, salle des ventes de l'hôtel Drouot, avril 1922. Arthur Hind, riche industriel américain d'origine anglaise devient propriétaire de l'unique "One cent" pour 352.500 F. Déjà une somme à l'époque. Il coiffe son rival franco-suisse Maurice Burrus, grand collectionneur et magnat du tabac.

Fin 1938, la rédaction d'un magazine philatélique américain reçoit une étrange lettre d'un ancien marin. Celui-ci explique qu'étant devenu riche il s'est adonné à la philatélie et a découvert un jour, par hasard, la reproduction du fameux timbre. Il s'aperçut ainsi que l'unique "One cent" ne l'était plus car il en possédait également un exemplaire.

Pensant que sa découverte allait dévaloriser le timbre de Mr Hind, il le contacta. Rendez-vous fut pris dans le plus grand secret et Hind finit par acquérir l'exemplaire du marin à un prix inconnu mais sans doute très élevé.

Pour sceller aristocratiquement le marché, Hind offrit un cigare au marin, l'alluma, puis avança l'allumette vers le "One cent" du marin. Qui partit en fumée. Et Hind de conclure que son "One cent" resterait unique à tout jamais.

Réalité ou fiction ? le mystère reste entier....

G. ABERT

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Ci-dessous, une bonne pièce à rechercher par les "amateurs de Liberté"...

Dimensions
réelles

140 x 120



Original
en
noir
et
blanc

MARIANNE DU BICENTENAIRE
ÉPREUVE DU "NOUVEAU TIMBRE"
Timbre à validité permanente

LA POSTE EN VENDEE

BRETIGNOLLES-SUR-MER

Une flamme permanente sera mise en service vraisemblablement en mars,...peut-être en avril (date non communiquée à la date du dépôt du bulletin à l'imprimerie).



BRETIGNOLLES SUR MER

CHALLANS

Une flamme temporaire a été utilisée du 15 janvier au 19 février 1994 pour célébrer le 25ème anniversaire du Lycée professionnel de CHALLANS.



CHALLANS

CARTE POSTALE	
Certains Pays Étrangers n'acceptant pas la Correspondance de ce côté, se renseigner	
CORRESPONDANCE	ADRESSE
Bonjour	M ^{lles} de Lauzon château de Pré-en-pout C ^{te} de Marigny par Beauvoir J. Thiol (2 séries)

III. — LISTE COMMENTÉE DES ÉMISSIONS DE GRÈVE.

1°) Grève de 1906 :

- Au cours de cette grève, le gouvernement fit appel à la troupe pour remplacer les employés des postes défaillants. Très souvent le courrier recueilli directement par les soldats ne fut oblitéré au départ que par des traits de plume ou de crayon. Seuls les cachets d'arrivée, de France ou de l'Étranger, datés d'avril 1906, font foi du caractère de pli de grève du courrier revêtu de ces annulations manuscrites (figure 6). Aucun timbre de grève ne fut émis à cette époque.

Cherchez dans les boîtes



et trouvez...

6



L'ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE — 1^{er} MARS 1992

AFFRANCHISSEMENT

au moyen de timbres-poste des télégrammes du régime intérieur.

Le « Journal officiel » du 21 mai 1924 a publié le décret suivant relatif à l'affranchissement, au moyen de timbres-poste, des télégrammes du régime intérieur :

Art. 1^{er}. — Les télégrammes du régime intérieur peuvent, lorsqu'ils sont revêtus de l'affranchissement en timbres-poste correspondant aux taxes dont ils sont passibles et compte tenu des dispositions des articles 3, 4 et 5 du présent décret, être déposés à tous les guichets ou, dans toutes les boîtes intérieures destinées à recevoir les lettres ou les correspondances pneumatiques ainsi que dans les boîtes aux lettres de toutes catégories, urbaines ou rurales.

Art. 2. — Les télégrammes affranchis déposés dans les boîtes en sont extraits au cours des levées normales et remis au service télégraphique chargé de leur donner cours.

Ceux qui sont remis au guichet d'un bureau exclusivement postal sont acheminés postalement sur le bureau télégraphique le plus proche.

Art. 3. — Si, tout en étant au moins égale au minimum de perception applicable aux télégrammes du régime intérieur, la valeur des timbres-poste apposés ne représente par l'intégralité de la taxe due, le télégramme est néanmoins acheminé électriquement à condition que l'insuffisance d'affranchissement n'excède pas le montant de la taxe d'un mot, pour chaque série indivisible de cinq mots.

Quand cette liste est dépassée, le télégramme est acheminé par la voie postale.

Art. 4. — Les télégrammes insuffisamment affranchis, mais transmis électriquement, par application des dispositions de l'article 3 ci-dessus ne sont remis au destinataire que contre paiement de l'insuffisance d'affranchissement majorée d'une surtaxe fixée à 5 centimes par mot non affranchi, avec minimum de 20 centimes et maximum de 1 fr.

Art. 5. — Lorsque la valeur des timbres-poste apposés sur un télégramme transmis électriquement est supérieur à la taxe exigible, l'excédent d'affranchissement n'est pas remboursé.

Quand le télégramme a été acheminé postalement, la valeur des timbres-poste excédant 75 centimes est remboursée à l'expéditeur si celui-ci est connu. Les remboursements de l'espèce sont effectués en timbres-poste.

Art. 6. — Toutes les prescriptions réglementaires concernant les télégrammes acceptés contre numéraire ou relatives à l'emploi de timbres-poste contrefaits ou ayant déjà servi, sont applicables aux télégrammes affranchis en timbres-poste, en ce qu'elles n'ont rien de contraire aux dispositions spéciales qui font l'objet du présent décret.



Xantia Turbo D VSX

GUENANT AUTOMOBILES SA

ROUTE DE NANTES - LA ROCHE SUR YON

TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

IARD. — VIE

☎ 51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C.C.P. Nantes 59-97



Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux
et cartes postales de collection



ACHAT-VENTE OR-ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES
Palement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

RESTAURANT

LE VAL D'YON

M et Mme ARDOUIN Jean-Claude



NOUVEAU

85000 LA ROCHE SUR YON
Z.A. BELLE PLACE

(R^{te} de Luçon, dernier feux,
tourner à droite)

Tél : 51.62.31.29



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE
47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80